

ÉTUDE DES CRÉDITS 2016 – 2017

DEMANDES DE RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX ET PARTICULIERS DE L'OPPOSITION OFFICIELLE ET DU DEUXIÈME GROUPE D'OPPOSITION

*Programme 07
Secrétariat aux affaires maritimes*

ÉTUDE DES CRÉDITS 2016-2017

*Réponses aux demandes de
renseignements généraux*

*Programme 07
Secrétariat aux affaires maritimes*

ÉTUDE DE CRÉDITS 2016-2017
RÉPONSES AUX DEMANDES DE RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX
TABLE DES MATIÈRES

1. Liste des voyages hors Québec pour l'année financière 2015-2016 :
 - a) les endroits et dates de départ et de retour;
 - b) la copie des programmes et rapports de mission;
 - c) les personnes rencontrées;
 - d) le coût (avec une ventilation par poste : frais de déplacement, d'hébergement, de repas, autres frais, etc.);
 - e) les noms des ministres, députés, des membres du personnel de cabinet, des fonctionnaires concernés (avec leur titre) et des autres participants (avec leur titre) regroupés par mission;
 - f) pour les organismes, les noms et les titres des dirigeants et fonctionnaires concernés et autres participants;
 - g) la liste des ententes signées ou annoncées, le cas échéant;
 - les détails de ces ententes;
 - les résultats obtenus à ce jour;
 - h) les investissements annoncés, le cas échéant, ainsi que le nombre d'emplois estimé;
 - i) la description de la nature du voyage incluant, le cas échéant, le nom du ou des événements concernés.

2. Pour chacun des voyages fait en avion ou en hélicoptère par chaque membre du Conseil des ministres, des membres des cabinets ministériels au Québec et des dirigeants d'organismes pour 2015-2016 :
 - a) l'itinéraire et les dates du départ et/ou du retour;
 - b) les coûts ventilés;
 - c) le cas échéant, tout autre coût ventilé par poste: frais d'hébergement, frais de repas, autres frais, etc.;
 - d) pour les organismes, les noms et les titres des dirigeants et des fonctionnaires concernés et autres participants.

3. Liste des dépenses en publicité (incluant celles sur Internet), en articles promotionnels et en commandites pour chaque ministère (y compris le cabinet ministériel) et organisme. Fournir la liste détaillée de ces dépenses en indiquant :
 - a) la ventilation des sommes dépensées pour 2015-2016, et les prévisions pour 2016-2017;
 - b) les noms des firmes de publicité retenues;
 - c) la liste des contrats octroyés en indiquant le coût et le mode d'octroi pour chacun (soumission publique, sur invitation ou contrat négocié);
 - d) les noms des fournisseurs, incluant les contrats de photographes;
 - e) le but visé par chaque dépense;
 - f) dans le cas d'une commandite, la raison et le nom de l'organisme bénéficiaire;
 - g) le coût total et ventilé pour les communiqués de presse.

4. Liste des dépenses pour l'organisation et la tenue de conférences de presse, d'événements médiatiques, ou autres événements (sommets, congrès, conférences, etc.).
Par le ministère, en incluant le cabinet ministériel ou l'organisme :
 - a) les sommes dépensées en 2015-2016 et les prévisions pour 2016-2017, ventilées par type d'événement;
 - b) le but visé par chaque dépense;
 - c) le nombre total et liste d'événements, ventilé par type d'événement;

ÉTUDE DE CRÉDITS 2016-2017
RÉPONSES AUX DEMANDES DE RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX
TABLE DES MATIÈRES

Par un professionnel ou par une firme externe :

- d) les sommes dépensées en 2015-2016 et les prévisions pour 2016-2017, ventilées par type d'événement;
- e) le nom du professionnel ou de la firme de publicité;
- f) la liste des contrats octroyés en indiquant le coût et le mode d'octroi du contrat (soumission publique, sur invitation, ou contrat négocié);
- g) la liste et les noms des fournisseurs et consultants, s'il y a lieu, incluant les contrats de photographies, des vidéos, etc.;
- h) le but visé par chaque dépense;
- i) le nombre total et liste d'événements ventilés par type d'événement.

5. La liste des dépenses en formation de communication :

Organisée par le ministère ou l'organisme :

- a) les sommes dépensées en 2015-2016 et les prévisions pour 2016-2017, ventilées par type d'événement;
- b) le but recherché par chaque dépense;
- c) nombre total et liste des formations ventilée par catégorie;

Organisée par un professionnel ou une firme externe :

- d) les sommes dépensées en 2015-2016 et les prévisions pour 2016-2017;
- e) le nom de la ou des firmes de publicité ou de communications;
- f) le mode d'octroi du contrat (soumission publique, sur invitation ou contrat négocié);
- g) la liste et les noms des fournisseurs ou/et des consultants, s'il y a lieu;
- h) le but visé par chaque dépense;
- i) nombre total et liste des formations ventilée par catégorie.

6. La liste des dépenses en formation de communication.

Organisée par le ministère ou l'organisme pour le personnel politique, les membres du conseil exécutif ou les députés :

- a) les sommes dépensées pour l'exercice financier 2015-2016 et les prévisions pour 2016-2017;
- b) le but visé par chaque dépense;
- c) la nature de la formation;
- d) les personnes concernées.

7. Liste ventilée par bénéficiaire et par mode d'octroi (soumission publique, sur invitation ou contrat négocié) de tous les contrats octroyés par un ministère ou un organisme, excluant le cabinet ministériel en 2015-2016, en indiquant :

- a) les noms du professionnel ou de la firme;
- b) les noms de tous les sous-traitants associés au contrat, leur mandat et le résultat (rapport ou document final);
- c) le détail des travaux ou services effectués (but visé);
- d) la date d'octroi du contrat;
- e) le coût total, y compris les avenants et/ou suppléments;
- f) l'échéancier;
- g) dans le cas d'un octroi par soumission, fournir le nom des soumissionnaires et le montant des soumissions.

ÉTUDE DE CRÉDITS 2016-2017
RÉPONSES AUX DEMANDES DE RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX
TABLE DES MATIÈRES

par le ou les cabinets ministériels en 2015-2016, en indiquant :

- a) les noms du professionnel ou de la firme;
- b) les noms de tous les sous-traitants associés au contrat, leur mandat et le résultat (rapport ou document final);
- c) le détail des travaux ou services effectués (but visé);
- d) la date d'octroi du contrat;
- e) le coût total, y compris les avenants et/ou suppléments;
- f) l'échéancier;
- g) dans le cas d'un octroi par soumission, fournir le nom des soumissionnaires et le montant des soumissions.

8. Liste ventilée par bénéficiaire et par mode d'octroi (soumission publique, sur invitation ou contrat négocié) de tous les contrats octroyés par un ministère ou un organisme en 2015-2016 et qui ont fait l'objet de coûts additionnels autorisés par le sous-ministre ou le dirigeant de l'organisme public, comme il est prévu à l'article 17 de la Loi sur les contrats des organismes publics, en indiquant :

Indiquer si oui ou non le ministère ou l'organisme rend lui-même publique et disponible cette information par le biais de son site Internet ou autre moyen de communication :

- a) le nombre d'autorisations;
- b) le nom du professionnel ou de la firme faisant l'objet de cet octroi;
- c) le nom de tous les sous-traitants associés au contrat et faisant l'objet de cet octroi;
- d) le montant accordé;
- e) les motifs de la demande;
- f) tout rapport d'évaluation, de vérification ou d'enquête produit concernant un de ces contrats.

9. Liste détaillée de tous les appels d'offres publics du ministère ou de l'organisme, en indiquant :

- a) la liste des soumissions et le montant de chacune;
- b) la grille d'évaluation des soumissions;
- c) la justification du choix du soumissionnaire retenu;
- d) le délai entre la publication de l'appel d'offres et l'octroi du contrat;
- e) le cas échéant, les appels d'offres annulés en cours de route et la raison de l'annulation.

10. Liste ventilée par bénéficiaire et par mode d'octroi (soumission publique, sur invitation ou contrat négocié) de tous les contrats octroyés par un cabinet ministériel en 2015-2016, en indiquant, pour chaque contrat :

- a) les noms du professionnel ou de la firme;
- b) les noms de tous les sous-traitants associés au contrat, leur mandat et le résultat (rapport ou document final);
- c) le coût;
- d) l'échéancier;
- e) dans le cas d'un octroi par soumission, les noms des soumissionnaires et le montant des soumissions.

ÉTUDE DE CRÉDITS 2016-2017
RÉPONSES AUX DEMANDES DE RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX
TABLE DES MATIÈRES

11. Pour chaque ministère et organisme (y compris les agences, sociétés d'État, établissements, bureaux, organismes de l'État, comités, conseils, etc.), fournir pour 2015-2016 :
- a) Liste de toutes les ressources œuvrant au sein d'un ministère ou d'un organisme et qui ne sont pas des employés du gouvernement;
 - b) le total des coûts reliés à ces consultants, ventilé par catégories (incluant la masse salariale);
 - c) le sommaire de tout contrat octroyé pour l'embauche de ces consultants;
 - d) le nom de chaque consultant et la firme par laquelle il est employé;
 - e) une description de son mandat;
 - f) la date de début de son contrat;
 - g) la date prévue de fin de son contrat;
 - h) sa rémunération annuelle.
12. Pour chaque projet de développement informatique ou de modernisation des systèmes informatiques de plus de 100 000 \$ initié depuis l'année financière 2003-2004, au sein du ministère ou d'un organisme, d'une société ou d'une entreprise relevant du ministère, indiquer :
- a) le nom du projet;
 - b) la nature du projet;
 - c) l'échéancier initial (et revu s'il y a lieu);
 - d) le montant initialement prévu pour l'ensemble du projet;
 - e) les plus récentes évaluations du coût du projet;
 - f) les coûts engendrés jusqu'à maintenant par le projet, au total et ventilés par année financière;
 - g) l'estimation des coûts restant à déboursier pour compléter la réalisation du projet;
 - h) les firmes ou OSBL associés au développement du projet, incluant tous les sous-traitants associés au projet, les sommes qui leur ont été versées jusqu'à ce jour, le détail de tout contrat octroyé en précisant le mode d'octroi, le montant et les dates;
 - i) le pourcentage de réalisation jusqu'à ce jour;
 - j) le nombre d'employés (ETC) affectés à ce projet;
 - k) le nombre de consultants externes intégrés ou œuvrant au sein du ministère ou d'un organisme, d'une société ou d'une entreprise relevant du ministère :
 - la valeur totale et ventilée des contrats ou ententes entre le ministère ou l'organisme et les firmes externes pour ces consultants;
 - l) Indiquer si l'étude d'opportunité évaluant les possibilités qu'offre le logiciel libre a été réalisée, comme l'exige la Politique-cadre sur la gestion des ressources informationnelles des organismes publics.
13. Pour le cabinet ministériel et le bureau de circonscription, pour la Direction générale du ministère (bureau du sous-ministre, des sous-ministres adjoints et associés) et pour les organismes sous l'autorité du ministre, le montant, pour 2015-2016 (et la ventilation pour chaque mois), de chacune des dépenses suivantes :
- a) la photocopie;
 - b) le mobilier de bureau;
 - c) l'ameublement;
 - d) la décoration et l'embellissement;
 - e) le distributeur d'eau de source;
 - f) le remboursement des frais de transport;

ÉTUDE DE CRÉDITS 2016-2017
RÉPONSES AUX DEMANDES DE RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX
TABLE DES MATIÈRES

- g) le remboursement des frais d'hébergement;
 - h) le remboursement des frais de repas;
 - i) le remboursement des frais d'alcool et de fêtes;
 - j) l'ensemble des dépenses applicables à la participation à des congrès, des colloques et toute session de type perfectionnement ou ressourcement :
 - I. a) au Québec;
 - II. b) à l'extérieur du Québec.
14. Séparément, pour le cabinet ministériel, pour la Direction générale du ministère (bureau du sous-ministre, des sous-ministres adjoints et associés) et pour les organismes sous l'autorité du ministre, le montant, pour 2015-2016 (et la ventilation pour chaque mois), de chaque dépense reliée à la téléphonie :
- a) le nombre de téléphones cellulaires (« BlackBerry », iPhone ou autres types de téléphones intelligents) utilisés;
 - b) le nombre de tablettes électroniques utilisées (IPAD ou autres);
 - c) le nombre de téléavertisseurs utilisés;
 - d) les coûts d'acquisition des appareils;
 - e) le coût d'utilisation des appareils;
 - f) le coût des contrats téléphoniques;
 - g) les noms des fournisseurs;
 - h) le nombre de minutes utilisées;
 - i) les ordinateurs portables;
 - j) le nombre d'ordinateurs portables utilisés;
 - k) le coût des frais d'itinérance;
 - l) les coûts de résiliation, s'il y a lieu.
15. Concernant les effectifs de chacun des ministères et organismes, et ce, pour 2013-2014, 2014-2015, 2015-2016 ainsi que les prévisions pour 2016-2017 (par établissement pour les réseaux de la Santé et des Services sociaux et le réseau de l'éducation) :
- a) le nombre et la répartition, par tranches d'âge, du personnel masculin et féminin, des personnes handicapées, anglophones, autochtones et des communautés culturelles pour chaque catégorie d'emploi (cadres, professionnels, fonctionnaires, etc.); 35 ans et plus;
 - b) le nombre et la répartition, par tranches d'âge, du personnel masculin et féminin, des personnes handicapées, anglophones, autochtones et des communautés culturelles pour chaque catégorie d'emploi (cadres, professionnels, fonctionnaires, etc.); 35 ans et moins;
 - c) le nombre total de jours de maladie pris par le personnel;
 - d) le nombre de personnes ayant dans leur réserve de congés de maladie moins de 10 jours, de 10 à 50 jours, de 50 à 100 jours et 100 jours et plus, et leur valeur estimée, par catégorie d'emploi;
 - e) le nombre d'heures supplémentaires travaillées par le personnel et la répartition de la rémunération de ces heures supplémentaires (argent, vacances, etc.);
 - le coût moyen par employé, selon la classe de travail;
 - f) le nombre total de jours de vacances pris par le personnel;
 - g) le nombre de personnes ayant dans leur réserve de jours de vacances moins de 10 jours, de 10 à 50 jours, de 50 à 100 jours et 100 jours et plus, et leur valeur estimée, par catégorie d'emploi;
 - h) le nombre de plaintes pour harcèlement psychologique;

ÉTUDE DE CRÉDITS 2016-2017
RÉPONSES AUX DEMANDES DE RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX
TABLE DES MATIÈRES

- i) le nombre de personnes et la répartition par catégorie d'emploi (cadres, professionnels, fonctionnaires, contractuels, etc.) qui reçoivent une rémunération du ministère ou d'un organisme relevant du ministère, et qui reçoivent également une prestation de retraite d'un régime de retraite du secteur public, parapublic ou des réseaux de la santé et de l'éducation, soit les commissions scolaires, les cégeps, les établissements universitaires, les agences régionales et les établissements hospitaliers;
 - j) l'évolution des effectifs réguliers par catégorie d'emploi (cadres supérieurs et intermédiaires, professionnels, techniciens, personnel de bureau, ouvriers et agents de la paix, etc.) et par leur territoire habituel de travail (centre principal de direction et chacune des régions);
 - k) l'évolution du nombre d'employés bénéficiant d'un traitement additionnel en raison de la complexité de la tâche à accomplir;
 - l) le nombre d'employés bénéficiant d'un traitement supérieur à celui normalement prévu pour la tâche qu'ils ont accomplie;
 - m) le nombre de postes par catégorie d'emploi et par leur territoire habituel de travail (le centre principal de direction et chacune des régions);
 - n) le niveau des effectifs pour chacune des catégories d'emploi pour chacun des cinq prochains exercices budgétaires;
 - o) le nombre d'employés permanents et temporaires.
 - p) le nombre de départs volontaires, ventilé par raison du départ.
16. Pour chaque ministère et organisme public, et ce, par direction :
- a) le nombre de départs à la retraite en 2014-2015 et en 2015-2016, incluant le total et la ventilation des indemnités versées;
 - b) le nombre de remplacements effectués en application du plus récent Plan de gestion des ressources humaines;
 - c) le nombre de départs à la retraite prévus pour 2016-2017 et 2017-2018 et les indemnités de retraite qui seront versées;
 - d) le nombre de retraités de la fonction publique ou parapublique engagés pour un ou des contrats.
17. Liste des baux pour les espaces occupés par les ministères et organismes en 2015-2016 en indiquant pour chacun d'eux :
- a) l'emplacement de la location;
 - b) la superficie totale pour chaque local loué;
 - c) la superficie totale réellement occupée;
 - d) la superficie inoccupée;
 - e) le coût de location au mètre carré;
 - f) le coût total de ladite location;
 - g) les coûts d'aménagement, de rénovation réalisés depuis le 1^{er} avril 2011, la nature des travaux et le ou les bureaux visés;
 - h) la durée du bail;
 - i) le propriétaire de l'espace loué;
 - j) les noms des sous-locataires et les revenus liés à des sous-locations, le cas échéant.

ÉTUDE DE CRÉDITS 2016-2017
RÉPONSES AUX DEMANDES DE RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX
TABLE DES MATIÈRES

18. Pour le cabinet ministériel, les bureaux de circonscription des ministres, la direction générale du ministère et la haute direction des organismes publics, fournir le détail et la ventilation des coûts, pour 2015-2016, du déménagement, de l'aménagement, de la rénovation et autres travaux effectués dans les espaces occupés. Pour les rénovations, fournir :
- a) la ou les dates des travaux;
 - b) les coûts;
 - c) le nom de la ou des firmes ayant effectué les travaux.
19. Liste du personnel de cabinet de chaque membre du Conseil des ministres durant l'année 2015-2016, en indiquant pour chaque individu :
- a) la date de l'entrée en fonction et la date de départ, le cas échéant;
 - b) le titre de la fonction;
 - c) l'adresse du port d'attache;
 - d) le traitement annuel ou, selon le cas, les honoraires versés;
 - e) la prime de départ versée, le cas échéant;
 - f) le montant total et la ventilation des primes ou bonis reçus;
 - g) la liste du personnel politique, incluant le personnel de soutien, qui fait partie de la fonction publique et de quelle masse salariale il relève;
 - h) la description de tâches;
 - i) le montant détaillé des salaires, des honoraires et des contrats donnés par le cabinet pour 2015-2016;
 - j) le nombre total d'employés au cabinet;
 - k) la masse salariale totale par cabinet pour les années financières 2014-2015 et 2015-2016;
 - l) le nom des employés bénéficiant d'un traitement supérieur à celui prévu pour la fonction occupée;
 - m) s'il a ou non signé les directives du premier ministre intitulées : *Directive sur la transparence et l'éthique relativement à l'exercice des fonctions du personnel des cabinets de ministre* et *Directive concernant les règles applicables lors de la cessation d'exercice de certaines fonctions pour l'État*.
20. Liste des sommes d'argent versées en 2015-2016 à même le budget discrétionnaire du ministre, du ministre délégué, du ministère ou de l'organisme, en indiquant :
- a) le nom de l'organisme concerné ou de la personne;
 - b) la circonscription électorale;
 - c) le montant attribué;
 - d) le détail du projet visé et le but poursuivi par le ministère ou l'organisme.
21. Liste du personnel hors structure, par catégorie d'emploi (cadres, professionnels, fonctionnaires, etc.), rémunéré par le ministère, mais qui n'occupe aucun poste dans ce ministère :
- a) le nom de la personne;
 - b) le poste occupé;
 - c) le salaire de base et les bonis, le cas échéant;
 - d) l'assignation initiale et l'assignation actuelle;
 - e) la date de l'assignation hors structure;
 - f) la date de la fin de l'assignation, s'il y a lieu.

ÉTUDE DE CRÉDITS 2016-2017
RÉPONSES AUX DEMANDES DE RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX
TABLE DES MATIÈRES

22. Liste du personnel en disponibilité par catégorie d'emploi (cadres, professionnels, fonctionnaires, etc.), en indiquant :
- a) le poste initial;
 - b) le salaire;
 - c) le poste actuel, s'il y a lieu;
 - d) la date de la mise en disponibilité;
 - e) les prévisions pour 2016-2017.
23. Pour chaque ministère et organisme public (y compris les agences, sociétés, établissements, institutions, etc.), fournir pour 2015-2016, le nombre d'occasionnels mis à pied dont le ministère ou l'organisme a mis fin à l'emploi ou dont le contrat n'a pas été renouvelé, en précisant la ou les raisons et en ventilant :
- a) par catégorie d'emploi (cadres, professionnels, personnel de soutien, fonctionnaires, etc.);
 - b) prévisions pour 2016-2017;
 - c) par catégorie d'âge.
24. Liste du personnel rémunéré par le ministère et affecté à d'autres organismes publics, parapublics, parapublics non gouvernementaux et autres, en indiquant :
- a) le nom de la personne;
 - b) le poste occupé et le nom de l'organisme;
 - c) le salaire de base et les bonis, le cas échéant;
 - d) l'assignation initiale;
 - e) l'assignation actuelle;
 - f) la date de l'assignation hors structure;
 - g) la date de la fin de l'assignation (s'il y a lieu).
25. Liste de tous les abonnements aux journaux, aux revues mensuelles, aux publications (format papier ou électronique), aux sites spécialisés de recherche sur Internet (Eureka, etc.) du ministère et des organismes publics en 2015-2016, en précisant pour chaque abonnement :
- a) le coût de chacun;
 - b) le fournisseur;
 - c) la nature du service.
- Ventiler le montant total par catégorie.
26. Les sommes déboursées par le cabinet ministériel, le ministère ou les organismes publics pour l'achat de billets de saison, la réservation de loges et les frais payés afin de devenir membre d'un club privé ou autre.
27. Pour chaque site Internet du ministère ou de l'organisme public (incluant les événements ponctuels), fournir, et ce depuis l'existence du site :
- a) le nom du site Web;
 - b) le nom de la firme ou du professionnel, des personnes qui ont conçu le site;
 - c) les coûts de construction du site;
 - d) les coûts d'hébergement, d'entretien et de mise à jour;
 - e) les coûts de modernisation ou de refonte (en spécifiant combien de fois le site a été refait et les raisons du changement);

ÉTUDE DE CRÉDITS 2016-2017
RÉPONSES AUX DEMANDES DE RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX
TABLE DES MATIÈRES

- f) la fréquence journalière, hebdomadaire et mensuelle des visites ventilée par section et/ou page du site (nombre de « hits »);
 - g) la fréquence moyenne de mise à jour;
 - h) le responsable du contenu sur le site.
28. Nominations, pour 2015-2016, de mandataires, d'émissaires, de négociateurs, de médiateurs, de commissaires, d'experts, d'enquêteurs et sans en restreindre la portée :
- a) la liste;
 - b) le nom de la personne;
 - c) les mandats de chacune de ces personnes;
 - d) le détail des contrats octroyés pour chaque mandat;
 - e) le résultat du travail effectué;
 - f) les échéances prévues;
 - g) les sommes impliquées.
29. Pour 2015-2016, les dépenses effectuées par ministère pour les tournées, les visites ou rencontres ministérielles et sous-ministérielles dans les régions du Québec, en ventilant pour chacune des régions et en précisant l'objet de la visite pour chacune d'entre elles et en précisant l'objet des rencontres et les personnes ou organismes rencontrés.
30. Pour chaque ministère et organisme, concernant les demandes d'accès à l'information en 2014-2015 et 2015-2016 :
- a) les coûts reliés au traitement et réponses aux demandes d'accès;
 - b) le montant total facturé et récolté découlant des demandes d'accès à l'information;
 - c) le nombre total de demandes reçues;
 - d) le nombre de refus (en précisant, par catégorie, les raisons et/ou articles de la Loi invoqués pour le refus);
 - e) le nombre de demandes ayant été traitées dans un délai de 20 jours;
 - f) le nombre de demandes ayant été traitées dans un délai de 30 jours;
 - g) le nombre de demandes ayant été traitées hors délai.
31. La liste exhaustive de tous les mandats et dossiers et de toutes les activités confiées à chaque adjoint parlementaire des membres du Conseil des ministres pour 2015-2016 :
- a) le coût (déplacements, etc.);
 - b) le nombre de ressources affectées;
 - c) le nombre de rencontres;
 - d) le nombre d'ETC affecté à chaque mandat en indiquant leur fonction et leur titre;
 - e) l'objet;
 - f) les dates.
32. Liste des entités administratives créées, fusionnées, scindées ou abolies sous la responsabilité du ministère en précisant les coûts de transition et les coûts de formation.

ÉTUDE DE CRÉDITS 2016-2017
RÉPONSES AUX DEMANDES DE RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX
TABLE DES MATIÈRES

33. La liste des ententes et leur nature, signées en 2015-2016 entre le ministère ou l'organisme et le gouvernement fédéral ou d'autres provinces canadiennes, dont la signature a été permise à la suite d'une autorisation obtenue en vertu des articles 3.11, 3.12 ou 3.12.1 de la *Loi sur le ministère du Conseil exécutif* ou d'une exclusion obtenue en vertu du premier alinéa de l'article 3.13 de cette même loi.
34. Le détail des crédits périmés et reportés et ~~des gels de crédits~~ pour chaque ministère et organisme par année budgétaire, et ce, pour l'année financière 2015-2016 et les prévisions pour 2016-2017.
35. L'inventaire complet des services tarifés que le ministère et les organismes gouvernementaux qui relèvent du ministère offrent aux citoyens et les tarifs qu'ils exigent. Le coût unitaire de chacun de ceux-ci. La liste de tous les revenus autonomes (tarifs, permis, droits, redevances, etc.) du ministère et des organismes gouvernementaux qui relèvent du ministère pour les trois dernières années et les projections pour l'année 2016-2017.
36. Pour chaque ministère et organisme, une copie du plan de réduction des dépenses de fonctionnement pour 2015-2016 et les prévisions 2016-2017.
37. Pour chaque ministère et organisme public, les sommes reçues en 2015-2016, ainsi que les prévisions pour 2016-2017 et 2017-2018, en provenance du gouvernement fédéral ou d'un autre gouvernement. Indiquer de façon ventilée pour chaque programme, ententes ou autres les sommes reçues, la ou les dates des versements et à quelles fins elles ont été consacrées par le ministère ou l'organisme.
38. Pour chaque ministère et organisme (y compris les agences, sociétés d'État, établissements, bureaux, organismes de l'État, comités, conseils, institutions, etc.), fournir pour l'année financière 2015-2016, en ventilant par catégorie d'emploi (cadres, professionnels, fonctionnaires, etc.) : le montant total des primes au rendement et des bonis.
39. Pour chaque ministère et organisme (y compris les agences, sociétés d'État, établissements, bureaux, organismes de l'État, comités, conseils, institutions, etc.), fournir pour l'année financière 2015-2016, en ventilant par catégorie d'emploi (cadres, professionnels, fonctionnaires, etc.) : le montant total des primes de départ (allocations de transition), incluant les montants versés pour bris de contrat.
40. Pour chaque ministère et organisme, dont les agences, sociétés d'État, établissements, bureaux, organismes de l'État, comités, conseils, institutions, etc., fournir pour l'année financière 2015-2016 le montant total et la ventilation par catégorie d'emploi des augmentations de salaire.

ÉTUDE DE CRÉDITS 2016-2017
RÉPONSES AUX DEMANDES DE RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX
TABLE DES MATIÈRES

41. Pour 2015-2016, combien y a-t-il de cadres, de dirigeants de la fonction publique incluant les sous-ministres, à qui les salaires sont versés sans qu'aucune fonction ou tâche ne leur soit assignée? Pour chaque personne :
- a) fournir la liste des noms, des fonctions précédentes occupées et la date de cessation des fonctions;
 - b) fournir la liste des salaires versés et préciser le montant total dépensé par le ministère ou l'organisme.
42. Pour 2015-2016, combien y a-t-il de cadres, de dirigeants de la fonction publique incluant les sous-ministres, ayant été déplacés de leurs fonctions à la suite des remaniements ministériels? Pour chaque personne :
- a) fournir la liste des noms, des fonctions précédentes occupées et la date de cessation des fonctions;
 - b) fournir la liste des salaires versés.
43. La liste des personnes et le mandat des comités formés par le Conseil exécutif, les ministères et organismes ainsi que les honoraires donnés à ces personnes.
44. Pour la préparation des projets de loi, des politiques, des stratégies ou des consultations gouvernementales, indiquer, pour chaque type, si une entente de confidentialité a été requise par le ministère ou le cabinet auprès des partenaires. Le cas échéant, pour chacun des types visés, fournir la liste des partenaires engagés ainsi que ladite entente.
45. Coûts de reconduction des programmes existants : liste exhaustive des programmes ministériels existants à la fin de l'année financière 2015-2016 et qui n'ont pas été reconduits intégralement en 2016-2017. Pour chacun de ces programmes existants en 2015-2016, donner le coût de reconduction intégral et la dépense prévue aux crédits 2016-2017, en incluant les programmes qui ont été abolis et pour lesquels la dépense sera nulle.
46. Liste des situations en 2014-2015 où s'est appliqué le principe du cran d'arrêt, tel qu'il est défini dans le Budget de dépenses 2014-2015.
47. Indiquer les nouvelles initiatives ou toute majoration apportée à un programme existant, les montants en cause ainsi que les mesures prises pour dégager les sommes nécessaires à leur financement.
48. Nombre de fonctionnaires ou ETC affectés au Plan Nord en 2015-2016 et prévisions pour 2016-2017.
49. Ventilation du budget du ministère consacré au Plan Nord pour 2015-2016 et prévision pour 2016-2017.

ÉTUDE DE CRÉDITS 2016-2017
RÉPONSES AUX DEMANDES DE RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX
TABLE DES MATIÈRES

50. Nombre d'employés ou ETC affectés à la Stratégie maritime pour 2015-2016 et prévisions pour 2016-2017.
51. Ventilation du budget du ministère consacré à la Stratégie maritime pour 2015-2016 et prévisions pour 2016-2017.
52. Liste des aides financières accordées en vertu de programmes financés par le Fonds vert.
53. Liste des aides financières accordées en vertu de programmes financés par le Fonds des ressources naturelles.
54. Liste des aides financières accordés en vertu de programmes financés par le Fonds du Plan Nord.
55. Portrait global et montant total de tous les contrats octroyés par un ministère ou un organisme en 2015-2016 qui ont fait l'objet de coûts additionnels sans être autorisés directement par les sous-ministres ou les dirigeants d'organismes publics, mais plutôt à la suite d'une délégation du pouvoir du dirigeant de l'organisme d'autoriser une dépense supplémentaire, comme il est prévu à l'article 17 de la Loi sur les contrats des organismes publics.

Indiquer si oui ou non le ministère ou l'organisme compile cette information en faisant la distinction entre les coûts additionnels autorisés par le dirigeant de l'organisme et les coûts additionnels autorisés à la suite d'une délégation de pouvoir.

Fournir la liste ventilée par bénéficiaire et par mode d'octroi (soumission publique, sur invitation ou contrat négocié) en indiquant :

- a) le nombre d'autorisations;
- b) le nom du professionnel ou de la firme touché(e);
- c) le nom de tous les sous-traitants associés au contrat;
- d) le montant accordé;
- e) le nom de la personne ayant autorisé la dépense supplémentaire;
- f) les motifs de la demande;
- g) tout rapport d'évaluation, de vérification ou d'enquête produit concernant un de ces contrats.

Indiquer si oui ou non les ministères ou l'organisme rend lui-même publique et disponible cette information par les biais de son site Internet ou autre moyen de communication.

56. Concernant les dépenses en informatique, pour chacun des ministères et organismes (incluant les agences, sociétés, établissements, institutions ou autres) et ce, pour 2012-2013, 2013-2014, 2014-2015 et 2015-2016 ainsi que les prévisions pour 2016-2017 :
- a) la dépense totale (opération et capital);

ÉTUDE DE CRÉDITS 2016-2017
RÉPONSES AUX DEMANDES DE RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX
TABLE DES MATIÈRES

- b) les grands dossiers en cours;
 - c) le nombre d'employés attitrés aux dossiers informatiques;
 - d) le nombre de consultants externes attitrés aux dossiers informatiques.
57. Pour chaque ministère et organisme (y compris les agences, sociétés d'État, établissements, bureaux, organismes de l'État, comités, conseils, etc.), fournir pour 2015-2016, le montant total en ventilant par catégorie d'emploi (cadres, professionnels, fonctionnaires, etc.) :
- a) la masse salariale;
 - b) des indemnités de retraite, s'il y a lieu.
58. Pour chaque ministère et organisme (y compris les agences, sociétés d'État, établissements, bureaux, organismes de l'État, comités, conseils, etc.), fournir pour 2015-2016, en ventilant par catégorie d'emploi (cadres, professionnels, fonctionnaires, etc.) : le taux d'absentéisme.
59. Pour chaque ministère et organisme public, portrait complet et bilan détaillé des actions entreprises et des compressions réalisées à la suite de l'annonce du président du Conseil du trésor le 25 novembre 2014. Plus précisément, fournir l'information relative aux actions dans le cadre :
- a) du Plan de réduction des effectifs pour les ministères et organismes visant une réduction d'au minimum 2 % de leur niveau d'effectifs;
 - b) du chantier sur la révision et l'optimisation des structures et des organismes de l'État;
 - c) d'autres actions visant à limiter certains facteurs pouvant contribuer à augmenter les dépenses de rémunération;
 - d) de la suspension des bonis du personnel de direction et d'encadrement des ministères, des organismes gouvernementaux et des cabinets ministériels.
- Fournir les prévisions pour 2016-2017.
60. Pour chaque ministère et organisme public, le détail des actions réalisées et/ou amorcées en 2015-2016 en vue d'atteindre les objectifs fixés dans la Stratégie gouvernementale de développement durable.
61. Pour chaque ministère et organisme, liste de tous les rapports (d'évaluation, de vérification, d'enquête ou autres), études, avis, analyses, etc., produits par le ministère ou commandés à un organisme ou une firme externe en 2014-2015 et **2015-2016** en indiquant pour chacun :
- a) le sujet;
 - b) la ou les raisons pourquoi il a été produit ou commandé;
 - c) les coûts reliés à sa réalisation;
 - d) le nom de l'organisme ou de la firme externe, s'il y a lieu.
- Préciser, pour chacun, s'il découle d'une demande du ministre ou du cabinet ministériel.

ÉTUDE DE CRÉDITS 2016-2017
RÉPONSES AUX DEMANDES DE RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX
TABLE DES MATIÈRES

62. Pour chaque ministère et organisme public, incluant les cabinets ministériels et membres du conseil des ministres, pour les années 2014-2015 et 2015-2016, le nombre total de personnes ayant bénéficié du paiement de cotisation à une association (ordre ou corporation) professionnelle en vertu de la Directive concernant le paiement par le gouvernement de cotisations à des associations (6-79) du Conseil du trésor ou de toute autre directive permettant un remboursement de ces cotisations, ventilé par association, ordre ou corporation professionnel en indiquant :

- a) la dépense totale relative au paiement des cotisations;
- b) la liste des associations, ordres ou corporations professionnels auxquels le gouvernement du Québec a versé un paiement pour cotisation;
- c) la liste des employés, cadres, dirigeants, ministres et juges ayant bénéficié de cet avantage.

ÉTUDE DES CRÉDITS 2016-2017

DEMANDES DE RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX FICHE EXPLICATIVE

Question 1

Titre

Liste des voyages **hors Québec** pour l'année financière 2015-2016 :

- a) les endroits et dates de départ et de retour;
- b) la copie des programmes et rapports de mission;
- c) les personnes rencontrées;
- d) le coût (avec une ventilation par poste : frais de déplacement, d'hébergement, de repas, autres frais, etc.);
- e) les noms des ministres, des députés, des membres du personnel de cabinet, des fonctionnaires concernés (avec leur titre) et des autres participants (avec leur titre) regroupés par mission;
- f) pour les organismes, les noms et les titres des dirigeants et fonctionnaires concernés et autres participants;
- g) la liste des ententes signées ou annoncées, le cas échéant;
 - les détails de ces ententes;
 - les résultats obtenus à ce jour;
- h) les investissements annoncés, le cas échéant, ainsi que le nombre d'emplois estimé;
- i) la description de la nature du voyage incluant, le cas échéant, le nom du ou des événements concernés.

Exposé et statistiques (s'il y a lieu)

| VOYAGE (but, endroit, date) | COÛT | PARTICIPANT |
|--|-------------|-------------------|
| Paris – France Du 19 au 26 septembre 2015 Aux Pays-Bas, en Belgique et en France Mission de la Stratégie maritime du ministre D'Amour | 4 157,21 \$ | M. Georges Farrah |
| Brest, Paris, Marseille et Bordeaux (France) Du 24 octobre au 5 novembre 2015 Mission de la Stratégie maritime du ministre D'Amour | 5 327,74 \$ | M. Georges Farrah |

SOURCE : Secrétariat aux affaires maritimes

ÉTUDE DES CRÉDITS 2016-2017

DEMANDES DE RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX FICHE EXPLICATIVE

Question 2

Titre

Pour chacun des voyages fait en avion ou en hélicoptère par chaque membre du Conseil des ministres, des membres des cabinets ministériels au Québec et des dirigeants d'organismes pour 2015-2016 :

- a) l'itinéraire et les dates du départ et/ou du retour;
- b) les coûts ventilés;
- c) le cas échéant, tout autre coût ventilé par poste : frais d'hébergement, frais de repas, autres frais, etc.;
- d) pour les organismes, les noms et les titres des dirigeants et des fonctionnaires concernés et autres participants.

Exposé et statistiques (s'il y a lieu)

Réponse : aucun.

ÉTUDE DES CRÉDITS 2016-2017

DEMANDES DE RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX FICHE EXPLICATIVE

Question 3

Titre

Liste des dépenses en publicité (incluant celles sur Internet), en articles promotionnels et en commandites pour chaque ministère (y compris le cabinet ministériel) et organisme. Fournir la liste détaillée de ces dépenses en indiquant :

- a) la ventilation des sommes dépensées pour 2015-2016, et les prévisions pour 2016-2017;
- b) les noms des firmes de publicité retenues;
- c) la liste des contrats octroyés en indiquant le coût et le mode d'octroi pour chacun (soumission publique, sur invitation et contrat négocié);
- d) les noms des fournisseurs, incluant les contrats de photographes;
- e) le but visé par chaque dépense;
- f) dans le cas d'une commandite, la raison et le nom de l'organisme bénéficiaire;
- g) le coût total et ventilé pour les communiqués de presse.

Exposé et statistiques (s'il y a lieu)

La réponse à cette question sera transmise par le Secrétariat à la communication gouvernementale.

ÉTUDE DES CRÉDITS 2016-2017

DEMANDES DE RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX FICHE EXPLICATIVE

Question 4

Titre

Liste des dépenses pour l'organisation et la tenue de conférences de presse, d'événements médiatiques, ou autres événements (sommets, congrès, conférences, etc.) :

Par le ministère, en incluant le cabinet ministériel ou l'organisme :

- a) les sommes dépensées en 2015-2016 et les prévisions pour 2016-2017, ventilées par type d'événement;
- b) le but visé par chaque dépense;
- c) le nombre total et liste d'événements, ventilé par type d'événement;

Par un professionnel ou par une firme externe :

- d) les sommes dépensées en 2015-2016 et les prévisions pour 2016-2017; ventilées par type d'événement;
- e) le nom du professionnel ou de la firme de publicité;
- f) la liste des contrats octroyés en indiquant le coût et le mode d'octroi du contrat (soumission publique, sur invitation, ou contrat négocié);
- g) la liste et les noms des fournisseurs et consultants, s'il y a lieu, incluant les contrats de photographies, des vidéos, etc.;
- h) le but visé par chaque dépense;
- i) le nombre total et liste d'événements ventilé par type d'événement.

Exposé et statistiques (s'il y a lieu)

| CONTRACTANT | DESCRIPTION | MONTANT |
|---------------|--|-------------|
| Avec Plaisirs | Fournir les services professionnels de traiteurs lors du dévoilement de la Stratégie maritime, le 2 juin 2015 | 1 304,30 \$ |
| Avec Plaisirs | Fournir les services professionnels de traiteurs lors du dévoilement de la Stratégie maritime, le 29 juin 2015 | 1 642,92 \$ |

ÉTUDE DES CRÉDITS 2016-2017

DEMANDES DE RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX FICHE EXPLICATIVE

Question 5

Titre

La liste des dépenses en formation de communication :

Organisée par le ministère ou l'organisme :

- a) les sommes dépensées en 2015-2016 et les prévisions pour 2016-2017, ventilées par type d'événement;
- b) le but recherché par chaque dépense;
- c) nombre total et liste des formations ventilée par catégorie;

Organisée par un professionnel ou une firme externe :

- d) les sommes dépensées en 2015-2016 et les prévisions pour 2016-2017;
- e) le nom de la ou des firmes de publicité ou de communications;
- f) le mode d'octroi du contrat (soumission publique, sur invitation ou contrat négocié);
- g) la liste et les noms des fournisseurs ou/et des consultants, s'il y a lieu;
- h) le but visé par chaque dépense;
- i) nombre total et liste des formations ventilée par catégorie.

Exposé et statistiques (s'il y a lieu)

Réponse : aucune.

ÉTUDE DES CRÉDITS 2016-2017

DEMANDES DE RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX FICHE EXPLICATIVE

Question 6

Titre

La liste des dépenses en formation de communication :

Organisée par le ministère ou l'organisme pour le personnel politique, les membres du Conseil exécutif ou les députés :

- a) les sommes dépensées pour l'exercice financier 2015-2016 et les prévisions pour 2016-2017;
- b) le but révisé par chaque dépense;
- c) la nature de la formation;
- d) les personnes concernées.

Exposé et statistiques (s'il y a lieu)

Réponse : aucune.

ÉTUDE DES CRÉDITS 2016-2017

DEMANDES DE RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX FICHE EXPLICATIVE

Question 7

Titre

Liste ventilée par bénéficiaire et par mode d'octroi (soumission publique, sur invitation ou contrat négocié) de tous les contrats octroyés par un ministère ou un organisme excluant le cabinet ministériel en 2015-2016, en indiquant :

- les noms du professionnel ou de la firme;
- les noms de tous les sous-traitants associés au contrat, leur mandat et le résultat (rapport ou document final);
- le détail des travaux ou services effectués (but visé);
- la date d'octroi du contrat;
- le coût total, y compris les avenants et/ou suppléments;
- l'échéancier;
- dans le cas d'un octroi par soumission, fournir le nom des soumissionnaires et le montant des soumissions.

Par le ou les cabinets ministériels en 2015-2016, en indiquant :

- les noms du professionnel ou de la firme;
- les noms de tous les sous-traitants associés au contrat, leur mandat et le résultat (rapport ou document final);
- le détail des travaux ou services effectués (but visé);
- la date d'octroi du contrat;
- le coût total, y compris les avenants et/ou suppléments;
- l'échéancier;
- dans le cas d'un octroi par soumission, fournir le nom des soumissionnaires et le montant des soumissions.

Exposé et statistiques (s'il y a lieu)

| CONTRACTANT | DESCRIPTION | MONTANT |
|--------------------------------------|--|---------------|
| Avec Plaisirs | Fournir les services professionnels de traiteurs lors du dévoilement de la Stratégie maritime, le 2 juin 2015 | 1 304,30 \$ |
| Avec Plaisirs | Fournir les services professionnels de traiteurs lors du dévoilement de la Stratégie maritime, le 29 juin 2015 | 1 674,92 \$ |
| Paul Dupuis | Fournir les services professionnels auprès du Secrétariat aux affaires maritimes afin de lui assurer un accompagnement dans la définition de l'organisation de travail | 4 160,00 \$ |
| Institut de la statistique du Québec | Fournir une étude d'impact économique pour le Québec de dépenses d'immobilisation liées aux investissements de la Stratégie maritime du Québec, 2015-2030 | 151 846,05 \$ |
| KPMG S.R.L. / S.E.N.C.R.L. | Fournir les services professionnels afin de collaborer à la rédaction de la Stratégie maritime du Québec | 19 138,00 \$ |
| Gilles Paré (Planécol environnement) | Fournir les services professionnels afin de collaborer à la rédaction de la Stratégie maritime du Québec | 5 137,50 \$ |

Pour les contrats de plus de 25 000 \$, l'information se trouve aux engagements financiers qui feront l'objet d'une étude particulière par la Commission de l'administration publique.

ÉTUDE DES CRÉDITS 2016-2017

DEMANDES DE RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX FICHE EXPLICATIVE

Question 8

Titre

Liste ventilée par bénéficiaire et par mode d'octroi (soumission publique, sur invitation ou contrat négocié) de tous les contrats octroyés par un ministère ou un organisme en 2015-2016 et qui ont fait l'objet de coûts additionnels autorisés par le sous-ministre ou le dirigeant de l'organisme public, comme il est prévu à l'article 17 de la Loi sur les contrats des organismes publics, en indiquant :

Indiquer si oui ou non, le ministère ou l'organisme rend lui-même publique et disponible cette information par le biais de son site Internet ou autre moyen de communication.

- a) le nombre d'autorisations;
- b) le nom du professionnel ou de la firme faisant l'objet de cet octroi;
- c) le nom de tous les sous-traitants associés au contrat et faisant l'objet de cet octroi;
- d) le montant accordé;
- e) les motifs de la demande;
- f) tout rapport d'évaluation, de vérification ou d'enquête produit concernant un de ces contrats.

Exposé et statistiques (s'il y a lieu)

Réponse : aucun.

ÉTUDE DES CRÉDITS 2016-2017

DEMANDES DE RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX FICHE EXPLICATIVE

Question 9

Titre

Liste détaillée de tous les appels d'offres publics du ministère ou de l'organisme, en indiquant :

- a) la liste des soumissions et le montant de chacune;
- b) la grille d'évaluation des soumissions;
- c) la justification du choix du soumissionnaire retenu;
- d) le délai entre la publication de l'appel d'offres et l'octroi du contrat;
- e) le cas échéant, les appels d'offres annulés en cours de route et la raison de l'annulation.

Exposé et statistiques (s'il y a lieu)

Réponse : aucune.

ÉTUDE DES CRÉDITS 2016-2017

DEMANDES DE RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX FICHE EXPLICATIVE

Question 10

Titre

Liste ventilée par bénéficiaire et par mode d'octroi (soumission publique, sur invitation ou contrat négocié) de tous les contrats octroyés par un cabinet ministériel en 2015-2016, en indiquant pour chaque contrat :

- a) les noms du professionnel ou de la firme;
- b) les noms de tous les sous-traitants associés au contrat, leur mandat et le résultat (rapport ou document final);
- c) le coût;
- d) l'échéancier;
- e) dans le cas d'un octroi par soumission, les noms des soumissionnaires et le montant des soumissions.

Exposé et statistiques (s'il y a lieu)

Veillez référer à la réponse de la question 7.

ÉTUDE DES CRÉDITS 2016-2017

DEMANDES DE RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX FICHE EXPLICATIVE

Question 11

Titre

Pour chaque ministère et organisme (y compris les agences, sociétés d'État, établissements, bureaux, organismes de l'État, comités, conseils, etc.), fournir pour 2015-2016 :

- a) Liste de toutes les ressources œuvrant au sein d'un ministère ou d'un organisme et qui ne sont pas des employés du gouvernement;
- b) le total des coûts reliés à ces consultants, ventilé par catégories (incluant la masse salariale);
- c) le sommaire de tout contrat octroyé pour l'embauche de ces consultants;
- d) le nom de chaque consultant et la firme par laquelle il est employé;
- e) une description de son mandat;
- f) la date de début de son contrat;
- g) la date prévue de fin de son contrat;
- h) sa rémunération annuelle.

Exposé et statistiques (s'il y a lieu)

Les informations relatives aux contrats octroyés à des firmes externes sont disponibles sur le système électronique d'appel d'offres du gouvernement du Québec : <https://www.seao.ca/> ainsi qu'aux engagements financiers de 25 000 \$ et plus qui feront l'objet d'une étude particulière par la Commission de l'administration publique.

ÉTUDE DES CRÉDITS 2016-2017

DEMANDES DE RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX FICHE EXPLICATIVE

Question 12

Titre

Pour chaque projet de développement informatique ou de modernisation des systèmes informatiques de plus de 100 000 \$ initié depuis l'année financière 2003-2004, au sein du ministère ou d'un organisme, d'une société ou d'une entreprise relevant du ministère, indiquer :

- a) le nom du projet;
- b) la nature du projet;
- c) l'échéancier initial (et revu s'il y a lieu);
- d) le montant initialement prévu pour l'ensemble du projet;
- e) les plus récentes évaluations du coût du projet;
- f) les coûts engendrés jusqu'à maintenant par le projet, au total et ventilés par année financière;
- g) l'estimation des coûts restant à déboursier pour compléter la réalisation du projet;
- h) les firmes ou OSBL associés au développement du projet, incluant tous les sous-traitants associés au projet, les sommes qui leur ont été versées jusqu'à ce jour, le détail de tout contrat octroyé en précisant le mode d'octroi, le montant et les dates;
- i) le pourcentage de réalisation jusqu'à ce jour;
- j) le nombre d'employés (ETC) affectés à ce projet;
- k) le nombre de consultants externes intégrés ou œuvrant au sein du ministère ou d'un organisme, d'une société ou d'une entreprise relevant du ministère :
 - la valeur totale et ventilée des contrats ou ententes entre le ministère ou l'organisme et les firmes externes pour ces consultants;
- l) indiquer si l'étude d'opportunité évaluant les possibilités qu'offre le logiciel libre a été réalisée, comme l'exige la Politique cadre sur la gestion des ressources informationnelles des organismes publics.

Exposé et statistiques (s'il y a lieu)

Aucun projet de développement informatique ou de modernisation des systèmes informatiques n'a été initié en 2015-2016.

ÉTUDE DES CRÉDITS 2016-2017

DEMANDES DE RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX FICHE EXPLICATIVE

Question 13

Titre

Pour le cabinet ministériel et le bureau de circonscription, pour la Direction générale du ministère (bureau du sous-ministre, des sous-ministres adjoints et associés) et pour les organismes sous l'autorité du ministre, le montant, pour 2015-2016 (et la ventilation pour chaque mois), de chacune des dépenses suivantes :

- a) la photocopie;
- b) le mobilier de bureau;
- c) l'ameublement;
- d) la décoration et l'embellissement;
- e) le distributeur d'eau de source;
- f) le remboursement des frais de transport;
- g) le remboursement des frais d'hébergement;
- h) le remboursement des frais de repas;
- i) le remboursement des frais d'alcool et de fêtes;
- j) l'ensemble des dépenses applicables à la participation des congrès, des colloques et toute session de type de perfectionnement ou ressourcement :
 - I. a) au Québec;
 - II. b) à l'extérieur du Québec.

Exposé et statistiques (s'il y a lieu)

SECRETARIAT AUX AFFAIRES MARITIMES

DÉPENSES

COÛTS

\$

| | |
|---|---------------------|
| Photocopies | 4 845,79 \$ |
| Mobilier de bureau et ameublement | 936,45 \$ |
| Distributeur d'eau de source | -4,35 \$ |
| Frais de transport, d'hébergement, de repas | 22 838,70 \$ |
| Participation à des congrès, des colloques et à toutes les sessions de type perfectionnement ou ressourcement au Québec | 2 424,96 \$ |
| Participation à des congrès, des colloques et à toutes les sessions de type perfectionnement ou ressourcement à l'extérieur du Québec | 0 \$ |
| TOTAL | 31 041,55 \$ |

ÉTUDE DES CRÉDITS 2016-2017

DEMANDES DE RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX FICHE EXPLICATIVE

Question 14

Titre

Séparément pour le cabinet ministériel, pour la Direction générale du ministère (bureau du sous-ministre, des sous-ministres adjoints et associés) et pour les organismes sous l'autorité du ministre, le montant, pour 2015-2016 (et la ventilation pour chaque mois), de chaque dépense reliée à la téléphonie :

- a) le nombre de téléphones cellulaires (« BlackBerry », iPhone ou autres types de téléphones intelligents) utilisés;
- b) le nombre de tablettes électroniques utilisées (IPAD ou autres);
- c) le nombre de téléavertisseurs utilisés;
- d) les coûts d'acquisition des appareils;
- e) le coût d'utilisation des appareils;
- f) le coût des contrats téléphoniques;
- g) les noms des fournisseurs;
- h) le nombre de minutes utilisées;
- i) les ordinateurs portables;
- j) le nombre d'ordinateurs portables utilisés;
- k) le coût des frais d'itinérance;
- l) les coûts de résiliation, s'il y a lieu.

Exposé et statistiques (s'il y a lieu)

SECRETARIAT AUX AFFAIRES MARITIMES

| DÉPENSES | COÛT D'ACQUISITION DES NOUVEAUX APPAREILS DU 1 ^{ER} AVRIL 2015 AU 29 FÉVRIER 2016 \$ | NOMBRE TOTAL D'APPAREILS EN INVENTAIRE AU 29 FÉVRIER 2016 |
|----------|--|--|
|----------|--|--|

| | | |
|---|-----------|---|
| Blackberry (fournisseur : Bell) | 0 | 1 |
| Iphone (fournisseurs : Bell et Rodgers) | 302,98 \$ | 6 |
| Portable | 0 | 4 |
| IPad (fournisseur : Rodgers) | 0 | 1 |

Coût des contrats téléphonique (fournisseurs : Bell et Rodgers) : **2 018,19 \$**

ÉTUDE DES CRÉDITS 2016-2017

DEMANDES DE RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX FICHE EXPLICATIVE

Question 15

Titre

- a) Concernant les effectifs de chacun des ministères et organismes, et ce, pour 2013-2014, 2014-2015 et 2015-2016 ainsi que les prévisions pour 2016-2017 (par établissement pour les réseaux de la santé et des services sociaux et le réseau de l'éducation) : le nombre et la répartition, par tranches d'âge, du personnel masculin et féminin, des personnes handicapées, anglophones, autochtones et des communautés culturelles pour chaque catégorie d'emploi (cadres, professionnels, fonctionnaires, etc.); 35 ans et plus.
- b) Concernant les effectifs de chacun des ministères et organismes, et ce, pour 2013-2014, 2014-2015 et 2015-2016 ainsi que les prévisions pour 2016-2017 (par établissement pour les réseaux de la santé et des services sociaux et le réseau de l'éducation) : le nombre et la répartition, par tranches d'âge, du personnel masculin et féminin, des personnes handicapées, anglophones, autochtones et des communautés culturelles pour chaque catégorie d'emploi (cadres, professionnels, fonctionnaires, etc.); 35 ans et moins.
- c) Concernant les effectifs de chacun des ministères et organismes, et ce, pour 2013-2014, 2014-2015 et 2015-2016 ainsi que les prévisions pour 2016-2017 (par établissement pour les réseaux de la santé et des services sociaux et le réseau de l'éducation) : le nombre total de jours de maladie pris par le personnel.
- d) Concernant les effectifs de chacun des ministères et organismes, et ce, pour 2013-2014, 2014-2015 et 2015-2016 ainsi que les prévisions pour 2016-2017 (par établissement pour les réseaux de la santé et des services sociaux et le réseau de l'éducation) : le nombre de personnes ayant dans leur réserve de congé de maladie moins de 10 jours, de 10 à 50 jours, de 50 à 100 jours et 100 jours et plus, et leur valeur estimée, par catégorie d'emploi.
- e) Concernant les effectifs de chacun des ministères et organismes, et ce, pour 2013-2014, 2014-2015 et 2015-2016 ainsi que les prévisions pour 2016-2017 (par établissement pour les réseaux de la santé et des services sociaux et le réseau de l'éducation) : le nombre d'heures supplémentaires travaillées par le personnel et la répartition de la rémunération de ces heures supplémentaires (argent, vacances, etc.) :
 - le coût moyen par employé, selon la classe de travail.
- f) Concernant les effectifs de chacun des ministères et organismes, et ce, pour 2013-2014, 2014-2015 et 2015-2016 ainsi que les prévisions pour 2016-2017 (par établissement pour les réseaux de la santé et des services sociaux et le réseau de l'éducation) : le nombre total de jours de vacances pris par le personnel.
- g) Concernant les effectifs de chacun des ministères et organismes, et ce, pour 2013-2014, 2014-2015 et 2015-2016 ainsi que les prévisions pour 2016-2017 (par établissement pour les réseaux de la santé et des services sociaux et le réseau de l'éducation) : le nombre de personnes ayant dans leur réserve de jours de vacances moins de 10 jours, de 10 à 50 jours, de 50 à 100 jours et 100 jours et plus, et leur valeur estimée, par catégorie d'emploi.
- h) Concernant les effectifs de chacun des ministères et organismes, et ce, pour 2013-2014, 2014-2015 et 2015-2016 ainsi que les prévisions pour 2016-2017 (par établissement pour les réseaux de la santé et des services sociaux et le réseau de l'éducation) : le nombre de plaintes pour harcèlement psychologique.
- i) Concernant les effectifs de chacun des ministères et organismes, et ce, pour 2013-2014, 2014-2015 et 2015-2016 ainsi que les prévisions pour 2016-2017 (par établissement pour les réseaux de la santé et des services sociaux et le réseau de l'éducation) : le nombre de personnes et la répartition par catégorie d'emploi (cadres, professionnels, fonctionnaires, contractuels, etc.) qui reçoivent une rémunération du ministère ou d'un organisme relevant du ministère et qui reçoivent également une prestation de retraite d'un régime de retraite du secteur public, parapublic ou des réseaux de la santé et de l'éducation, soit les commissions scolaires, les cégeps, les établissements universitaires, les agences régionales et les établissements hospitaliers.

Titre

- j) Concernant les effectifs de chacun des ministères et organismes, et ce, pour 2013-2014, 2014-2015 et 2015-2016 ainsi que les prévisions pour 2016-2017 (par établissement pour les réseaux de la santé et des services sociaux et le réseau de l'éducation) : l'évolution des effectifs réguliers par catégorie d'emploi (cadres supérieurs et intermédiaires, professionnels, techniciens, personnel de bureau, ouvriers et agents de la paix, etc.) et par leur territoire habituel de travail (centre principal de direction et chacune des régions).
- k) Concernant les effectifs de chacun des ministères et organismes, et ce, pour 2013-2014, 2014-2015 et 2015-2016 ainsi que les prévisions pour 2016-2017 (par établissement pour les réseaux de la santé et des services sociaux et le réseau de l'éducation) : l'évolution du nombre d'employés bénéficiant d'un traitement additionnel en raison de la complexité de la tâche à accomplir.
- l) Concernant les effectifs de chacun des ministères et organismes, et ce, pour 2013-2014, 2014-2015 et 2015-2016 ainsi que les prévisions pour 2016-2017 (par établissement pour les réseaux de la santé et des services sociaux et le réseau de l'éducation) : le nombre d'employés bénéficiant d'un traitement supérieur à celui normalement prévu pour la tâche qu'ils ont accomplie.
- m) Concernant les effectifs de chacun des ministères et organismes, et ce, pour 2013-2014, 2014-2015 et 2015-2016 ainsi que les prévisions pour 2016-2017 (par établissement pour les réseaux de la santé et des services sociaux et le réseau de l'éducation) : le nombre de postes par catégories d'emploi et par leur territoire habituel de travail (centre principal de direction et chacune des régions).
- n) Concernant les effectifs de chacun des ministères et organismes, et ce, pour 2013-2014, 2014-2015 et 2015-2016 ainsi que les prévisions pour 2016-2017 (par établissement pour les réseaux de la santé et des services sociaux et le réseau de l'éducation) : le niveau des effectifs pour chacune des catégories d'emploi pour chacun des cinq prochains exercices budgétaires.
- o) Concernant les effectifs de chacun des ministères et organismes, et ce, pour 2013-2014, 2014-2015 et 2015-2016 ainsi que les prévisions pour 2016-2017 (par établissement pour les réseaux de la santé et des services sociaux et le réseau de l'éducation) : le nombre d'employés permanents et temporaires.
- p) Concernant les effectifs de chacun des ministères et organismes, et ce, pour 2013-2014, 2014-2015 et 2015-2016 ainsi que les prévisions pour 2016-2017 (par établissement pour les réseaux de la santé et des services sociaux et le réseau de l'éducation) : le nombre de départs volontaires, ventilé par raisons du départ.

Exposé et statistiques (s'il y a lieu)

- a) Le nombre et la répartition, par tranches d'âge, du personnel masculin et féminin, des personnes handicapées, anglophones, autochtones et des communautés culturelles

| CORPS D'EMPLOI | 35 ANS ET PLUS | | | | | |
|-------------------------|----------------|----------|----------|---------------------|------------|-------------------|
| | TOTAL | HOMME | FEMME | PERSONNE HANDICAPÉE | ANGLOPHONE | MEMBRE COMMUNAUTÉ |
| Emplois supérieurs | 1 | 1 | 0 | 0 | 0 | 0 |
| Cadres | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 |
| Professionnels | 5 | 4 | 1 | 0 | 0 | 0 |
| Fonctionnaires | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 |
| Étudiants et stagiaires | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 |
| Autres | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 |
| Total | 6 | 5 | 1 | 0 | 0 | 0 |

- b) Le nombre et la répartition, par tranches d'âge, du personnel masculin et féminin, des personnes handicapées, anglophones, autochtones et des communautés culturelles

| CORPS D'EMPLOI | 35 ANS ET MOINS | | | | | |
|-------------------------|-----------------|----------|----------|---------------------|------------|-------------------|
| | TOTAL | HOMME | FEMME | PERSONNE HANDICAPÉE | ANGLOPHONE | MEMBRE COMMUNAUTÉ |
| Emplois supérieurs | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 |
| Cadres | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 |
| Professionnels | 1 | 0 | 1 | 0 | 0 | 0 |
| Fonctionnaires | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 |
| Étudiants et stagiaires | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 |
| Autres | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 |
| Total | 1 | 0 | 1 | 0 | 0 | 0 |

c) Le nombre total de jours de maladie pris par le personnel.

| | MALADIES | | | | | | | | | | | | |
|-------------------------|-------------|-------------|-------------|----------|----------|-------------|-------------|-------------|-------------|-------------|-------------|-------------|--------------|
| | AVRIL | MAI | JUIN | JUIL | AOÛT | SEPT | OCT | NOV | DÉC | JAN | FÉV | MARS | TOTAL |
| Emplois supérieurs | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 |
| Cadres | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 |
| Professionnels | 1,83 | 2 | 4 | 0 | 0 | 0,50 | 3 | 5 | 3,5 | 2,00 | 0 | 0 | 21,83 |
| Fonctionnaires | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 |
| Étudiants et stagiaires | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 |
| Autres | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 |
| TOTAL | 1,83 | 2,00 | 4,00 | 0 | 0 | 0,50 | 3,00 | 5,00 | 3,50 | 2,00 | 0,00 | 0,00 | 21,83 |

d) Le nombre de personnes ayant dans leur réserve de congé de maladie moins de 10 jours, de 10 à 50 jours, de 50 à 100 jours et 100 jours et plus, et leur valeur estimée, par catégorie d'emploi.

Cette question semble non pertinente à l'exercice d'étude des crédits.

e) Le nombre d'heures supplémentaires travaillées par le personnel et la répartition de la rémunération de ces heures supplémentaires (argent, vacances, etc.) : le coût moyen par employé, selon la classe de travail.

| | HEURES | | | | | | | | | | | | |
|----------------|-------------------|---------------|---------------|----------|----------|----------|----------|----------|----------|--------------|--------------|----------|---------------|
| | AVRIL | MAI | JUIN | JUIL | AOÛT | SEPT | OCT | NOV | DÉC | JAN | FÉV | MARS | TOTAL |
| Professionnels | Payées | 0 | ,50 | 0 | 0 | 0 | 0 | 3 | 0 | 0 | 0 | 0 | 3,50 |
| | Compensées | 154,50 | 163,75 | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 | 15,75 | 0 | 0 | 334,00 |
| | Total | 154,50 | 164,25 | 0 | 0 | 0 | 0 | 3 | 0 | 9 | 15,75 | 0 | 337,50 |
| Fonctionnaires | Payées | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 |
| | Compensées | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 |
| | Total | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 |
| TOTAL | Payées | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 | 3,50 |
| | Compensées | 154,50 | 164,25 | 0 | 0 | 0 | 0 | 3 | 0 | 15,75 | 0 | 0 | 334,00 |
| | Total | 154,50 | 164,25 | 0 | 0 | 0 | 0 | 3 | 0 | 15,75 | 0 | 0 | 337,50 |

| | MONTANT | | | | | | | | | | | | |
|----------------|-------------------|-----------------|--------------------|------------|------------|------------|------------|-----------------|------------|------------|------------------|------------|---------------------|
| | AVR | MAI | JUIN | JUIL | AOÛT | SEPT | OCT | NOV | DÉC | JAN | FÉV | MAR | TOTAL |
| Professionnels | Payées | -\$ | 31,33 \$ | -\$ | -\$ | -\$ | -\$ | 86,56 \$ | -\$ | -\$ | -\$ | -\$ | 119,89 \$ |
| | Compensées | 9 284,74 \$ | 9 689,98 \$ | -\$ | -\$ | -\$ | -\$ | -\$ | -\$ | 890,32 \$ | -\$ | -\$ | 19 865,03 \$ |
| | Total | 9 284,74 | 9 721,31 \$ | -\$ | -\$ | -\$ | -\$ | 86,56 \$ | -\$ | -\$ | 890,32 \$ | -\$ | 19 984,92 \$ |
| Fonctionnaires | Payées | -\$ | -\$ | -\$ | -\$ | -\$ | -\$ | -\$ | -\$ | -\$ | -\$ | -\$ | -\$ |
| | Compensées | -\$ | -\$ | -\$ | -\$ | -\$ | -\$ | -\$ | -\$ | -\$ | -\$ | -\$ | -\$ |
| | Total | -\$ | -\$ | -\$ | -\$ | -\$ | -\$ | -\$ | -\$ | -\$ | -\$ | -\$ | -\$ |
| TOTAL | Payées | -\$ | 31,33 \$ | -\$ | -\$ | -\$ | -\$ | -\$ | -\$ | -\$ | -\$ | -\$ | 119,89 \$ |
| | Compensées | 9 284,74 | 9 689,98 \$ | -\$ | -\$ | -\$ | -\$ | 86,56 \$ | -\$ | -\$ | 890,32 \$ | -\$ | 19 865,03 \$ |
| | Total | 9 284,74 | 9 721,31 \$ | -\$ | -\$ | -\$ | -\$ | 86,56 \$ | -\$ | -\$ | 890,32 \$ | -\$ | 19 984,92 \$ |

f) Le nombre total de jours de vacances pris par le personnel.

| | VACANCES | | | | | | | | | | | | |
|-------------------------|----------|-------------|-------------|--------------|--------------|-------------|----------|----------|-------------|-------------|-------------|----------|--------------|
| | Avril | Mai | Juin | Juil | Août | Sept | Oct | Nov | Déc | Janv | Fév | Mars | Total |
| Emplois supérieurs | 0 | 0 | 0 | 0 | 6,00 | 0 | 0 | 0 | 0 | 1,00 | 0 | 0 | 7,00 |
| Cadres | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 |
| Professionnels | 0 | 2,50 | 3,00 | 29,00 | 6,00 | 0,50 | 0 | 0 | 4,00 | 3,00 | 1,00 | 0 | 49,00 |
| Fonctionnaires | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 |
| Étudiants et stagiaires | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 |
| Autres | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 |
| TOTAL | 0 | 2,50 | 3,00 | 29,00 | 12,00 | 0,50 | 0 | 0 | 4,00 | 4,00 | 1,00 | 0 | 56,00 |

g) Le nombre de personnes ayant dans leur réserve de jours de vacances moins de 10 jours, de 10 à 50 jours, de 50 à 100 jours et 100 jours et plus, et leur valeur estimée, par catégorie d'emploi.

Cette question semble non pertinente à l'exercice d'étude des crédits.

h) Le nombre de plaintes pour harcèlement psychologique.

Cette question semble non pertinente à l'exercice d'étude des crédits.

i) Le nombre de personnes et la répartition par catégorie d'emploi (cadres, professionnels, fonctionnaires, contractuels, etc.) qui reçoivent une rémunération du ministère ou d'un organisme relevant du ministère et qui reçoivent également une prestation de retraite d'un régime de retraite du secteur public, parapublic ou des réseaux de la santé et de l'éducation, soit les commissions scolaires, les cégeps, les établissements universitaires, les agences régionales et les établissements hospitaliers.

Les informations quant au nombre de personnes, par catégories d'emploi, qui reçoivent une rémunération et une prestation de retraite d'un régime de retraite, renferment des renseignements personnels au sens de l'article 54 de la Loi sur l'accès. En raison des paragraphes 1 de l'article 53 ainsi que le premier alinéa de l'article 59 ces renseignements sont confidentiels. Par ailleurs, l'amalgame de renseignements recherchés n'a pas un caractère public conformément à l'article 57 de la Loi sur l'accès.

j) L'évolution des effectifs réguliers par catégorie d'emploi (cadres supérieurs et intermédiaires, professionnels, techniciens, personnel de bureau, ouvriers et agents de la paix, etc.) et par leur territoire habituel de travail (centre principal de direction et chacune des régions).

| CORPS D'EMPLOI | TOTAL | CAPITALE-NATIONALE | MONTRÉAL | AU 29 FÉVRIER 2016 | | | | |
|-------------------------|----------|--------------------|----------|-------------------------|------------|----------|----------|-----------|
| | | | | SAGUENAY LAC-SAINT-JEAN | MONTÉRÉGIE | OTTAWA | MONCTON | VANCOUVER |
| Emplois supérieurs | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 |
| Cadres | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 |
| Professionnels | 1 | 1 | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 |
| Fonctionnaires | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 |
| Étudiants et stagiaires | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 |
| Autres | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 |
| TOTAL | 1 | 1 | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 |

k) L'évolution du nombre d'employés bénéficiant d'un traitement additionnel en raison de la complexité de la tâche à accomplir.

Réponse : aucune.

l) Le nombre d'employés bénéficiant d'un traitement supérieur à celui normalement prévu pour la tâche qu'ils ont accomplie.

| TOTAL | CGRH | CGRH | PROFESSIONNEL | INGÉNIEURS | INGÉNIEURS | HORAIRE MAJORÉ | HORS ÉCHELLE |
|-------|--------|---------|---------------|------------|------------|----------------|--------------|
| | Expert | Émérite | Expert | Émérite | Expert | Émérite | |
| | 0 | 0 | 5 | 0 | 0 | 0 | 1 |

m) Le nombre de postes par catégories d'emploi et par leur territoire habituel de travail (centre principal de direction et chacune des régions).

| CORPS D'EMPLOI | TOTAL | CAPITALE-NATIONALE | MONTRÉAL | AU 29 FÉVRIER 2016 | | | | |
|-------------------------|----------|--------------------|----------|-------------------------|------------|----------|----------|-----------|
| | | | | SAGUENAY LAC-SAINT-JEAN | MONTÉRÉGIE | OTTAWA | MONCTON | VANCOUVER |
| Emplois supérieurs | 1 | 1 | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 |
| Cadres | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 |
| Professionnels | 5 | 5 | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 |
| Fonctionnaires | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 |
| Étudiants et stagiaires | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 |
| Autres | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 |
| TOTAL | 6 | 6 | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 |

n) Le niveau des effectifs pour chacune des catégories d'emploi pour chacun des cinq prochains exercices budgétaires.

La réponse à cette question sera transmise par le Secrétariat du Conseil du trésor pour tous les ministères et organismes.

o) Le nombre d'employés permanents et temporaires.

La réponse à cette question sera transmise par le Secrétariat du Conseil du trésor pour tous les ministères et organismes.

p) Le nombre de départ volontaires, ventilée par raisons du départ.

La réponse à cette question sera transmise par le Secrétariat du Conseil du trésor pour tous les ministères et organismes.

ÉTUDE DES CRÉDITS 2016-2017

DEMANDES DE RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX FICHE EXPLICATIVE

Question 16

Titre

- a) Pour chaque ministère et organisme public, et ce, par direction : le nombre de départs à la retraite en 2014-2015 et en 2015-2016, incluant le total et la ventilation des indemnités versées;
- b) Pour chaque ministère et organisme public, et ce, par direction : le nombre de remplacements effectués en application du plus récent Plan de gestion des ressources humaines;
- c) Pour chaque ministère et organisme public, et ce, par direction : le nombre de départs à la retraite prévus pour 2016-2017 et 2017-2018 et les indemnités de retraite qui seront versées;
- d) Pour chaque ministère et organisme public, et ce, par direction : le nombre de retraités de la fonction publique ou parapublique engagés pour un ou des contrats.

Exposé et statistiques (s'il y a lieu)

La réponse à cette question sera transmise par le Secrétariat du Conseil du trésor, et ce, pour tous les ministères et organismes pour l'année 2015-2016 seulement.

ÉTUDE DES CRÉDITS 2016-2017

DEMANDES DE RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX FICHE EXPLICATIVE

Question 17

Titre

Liste des baux pour les espaces occupés par les ministères et organismes en 2015-2016 en indiquant pour chacun d'eux :

- a) l'emplacement de la location;
- b) la superficie totale pour chaque local loué;
- c) la superficie totale réellement occupée;
- d) la superficie inoccupée;
- e) le coût de location au mètre carré;
- f) le coût total de ladite location;
- g) les coûts d'aménagement, de rénovation réalisée depuis le 1^{er} avril 2011, la nature des travaux et le ou les bureaux visés;
- h) la durée du bail;
- i) le propriétaire de l'espace loué;
- j) les noms des sous-locataires et les revenus liés à des sous-locations, le cas échéant.

Exposé et statistiques (s'il y a lieu)

Réponse : 96 784,45 \$

ÉTUDE DES CRÉDITS 2016-2017

DEMANDES DE RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX FICHE EXPLICATIVE

Question 18

Titre

Pour le cabinet ministériel, les bureaux de circonscription des ministres, la direction générale du ministère et la haute direction des organismes publics, fournir le détail et la ventilation des coûts, pour 2015-2016, du déménagement, de l'aménagement, de la rénovation et autres travaux effectués dans les espaces occupés. Pour les rénovations, fournir :

- a) la ou les dates des travaux;
- b) les coûts;
- c) le nom de la ou des firmes ayant effectué des travaux.

Exposé et statistiques (s'il y a lieu)

Pour le Secrétariat aux affaires maritimes : en 2015-2016 : 2 238,09 \$

ÉTUDE DES CRÉDITS 2016-2017

DEMANDES DE RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX FICHE EXPLICATIVE

Question 19

Titre

Liste du personnel de cabinet de chaque membre du Conseil des ministres durant l'année 2015-2016, en indiquant pour chaque individu :

- a) la date de l'entrée en fonction et la date de départ, le cas échéant;
- b) le titre de la fonction;
- c) l'adresse du port d'attache;
- d) le traitement annuel ou, selon le cas, les honoraires versés;
- e) la prime de départ versée, le cas échéant;
- f) le montant total et la ventilation des primes ou bonis reçus;
- g) la liste du personnel politique, incluant le personnel de soutien, qui fait partie de la fonction publique et de quelle masse salariale il relève;
- h) la description de tâches;
- i) le montant détaillé des salaires, des honoraires et des contrats donnés par le cabinet pour 2015-2016;
- j) le nombre total d'employés au cabinet;
- k) la masse salariale totale par cabinet pour les années financières 2014-2015 et 2015-2016;
- l) le nom des employés bénéficiant d'un traitement supérieur à celui prévu pour la fonction occupée;
- m) s'il a ou non signé les directives du premier ministre intitulées : *Directive sur la transparence et l'éthique relativement à l'exercice des fonctions du personnel des cabinets de ministre et Directive concernant les règles applicables lors de la cessation d'exercice de certaines fonctions pour l'État.*

Exposé et statistiques (s'il y a lieu)

La réponse à cette question sera transmise par le ministère des Transports, de la Mobilité des transports et de l'Électrification du transport pour la période du 1^{er} avril 2015 au 28 janvier 2016 et par le ministère de l'Économie, de la Science et de l'Innovation pour la période restante de l'année financière.

ÉTUDE DES CRÉDITS 2016-2017

DEMANDES DE RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX FICHE EXPLICATIVE

Question 20

Titre

Liste des sommes d'argent versées en 2015-2016 à même le budget discrétionnaire du ministre, du ministre délégué, du ministère ou de l'organisme, en indiquant :

- a) le nom de l'organisme concerné ou de la personne;
- b) la circonscription électorale;
- c) le montant attribué;
- d) le détail du projet visé et le but poursuivi par le ministre ou l'organisme.

Exposé et statistiques (s'il y a lieu)

La réponse à cette question sera transmise par le ministère des Transports, de la Mobilité des transports et de l'Électrification du transport pour la période du 1^{er} avril 2015 au 28 janvier 2016 et par le ministère de l'Économie, de la Science et de l'Innovation pour la période restante de l'année financière.

ÉTUDE DES CRÉDITS 2016-2017

DEMANDES DE RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX FICHE EXPLICATIVE

Question 21

Titre

Liste du personnel hors structure, par catégorie d'emploi (cadres, professionnels, fonctionnaires, etc.), rémunéré par le ministère, mais qui n'occupe aucun poste dans ce ministère :

- a) le nom de la personne;
- b) le poste occupé;
- c) le salaire de base et les bonis, le cas échéant;
- d) l'assignation initiale et l'assignation actuelle;
- e) la date de l'assignation hors structure;
- f) la date de la fin de l'assignation, s'il y a lieu.

Exposé et statistiques (s'il y a lieu)

Réponse : aucune.

ÉTUDE DES CRÉDITS 2016-2017

DEMANDES DE RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX FICHE EXPLICATIVE

Question 22

Titre

Liste du personnel en disponibilité par catégorie d'emploi (cadres, professionnels, fonctionnaires, etc.), en indiquant :

- a) le poste initial;
- b) le salaire;
- c) le poste actuel, s'il y a lieu;
- d) la date de la mise en disponibilité;
- e) les prévisions pour 2016-2017.

Exposé et statistiques (s'il y a lieu)

La réponse à cette question sera transmise par le Secrétariat du Conseil du trésor, et ce, pour tous les ministères et organismes.

ÉTUDE DES CRÉDITS 2016-2017

DEMANDES DE RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX FICHE EXPLICATIVE

Question 23

Titre

Pour chaque ministère et organisme public (y compris les agences, sociétés, établissements, institutions, etc.), fournir pour 2015-2016, le nombre d'occasionnels mis à pied dont le ministère ou l'organisme a mis fin à l'emploi ou dont le contrat n'a pas été renouvelé, en précisant la ou les raisons et en ventilant :

- a) par catégorie d'emploi (cadres, professionnels, personnel de soutien, fonctionnaires, etc.);
- b) prévisions pour 2016-2017;
- c) par catégorie d'âge.

Exposé et statistiques (s'il y a lieu)

La réponse à cette question sera transmise par le Secrétariat du Conseil du trésor pour tous les ministères et organismes.

ÉTUDE DES CRÉDITS 2016-2017

DEMANDES DE RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX FICHE EXPLICATIVE

Question 24

Titre

Liste du personnel rémunéré par le ministère et affecté à d'autres organismes publics, parapublics, parapublics non gouvernementaux et autres, en indiquant :

- a) le nom de la personne;
- b) le poste occupé et le nom de l'organisme;
- c) le salaire de base et les bonis, le cas échéant;
- d) l'assignation initiale;
- e) l'assignation actuelle;
- f) la date de l'assignation hors structure;
- g) la date de la fin de l'assignation (s'il y a lieu).

Exposé et statistiques (s'il y a lieu)

Réponse : aucune.

ÉTUDE DES CRÉDITS 2016-2017

DEMANDES DE RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX FICHE EXPLICATIVE

Question 25

Titre

Liste de tous les abonnements aux journaux, aux revues mensuelles, aux publications (format papier et électronique), aux sites spécialisés de recherche sur Internet (Eureka, etc.) du ministère et des organismes publics en 2015-2016, en précisant pour chaque abonnement :

- a) le coût de chacun;
- b) le fournisseur;
- c) la nature du service.

Ventiler le montant global par catégories.

Exposé et statistiques (s'il y a lieu)

| DÉPENSES | COÛT \$ |
|---|------------|
| Abonnements (journaux, annuaires, magazines) Journal <i>Les Affaires</i> | 77,95 \$ |

ÉTUDE DES CRÉDITS 2016-2017

DEMANDES DE RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX FICHE EXPLICATIVE

Question 26

Titre

Les sommes déboursées par le cabinet ministériel, le ministère ou les organismes publics pour l'achat de billets de saison, la réservation de loges et les frais payés afin de devenir membre d'un club privé ou autre.

Exposé et statistiques (s'il y a lieu)

Réponse : aucune.

ÉTUDE DES CRÉDITS 2016-2017

DEMANDES DE RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX FICHE EXPLICATIVE

Question 27

Titre

Pour chaque site Internet du ministère ou de l'organisme public (incluant les événements ponctuels), fournir, et ce, depuis l'existence du site :

- a) le nom du site Web;
- b) le nom de la firme ou du professionnel, des personnes qui ont conçu le site;
- c) les coûts de construction du site;
- d) les coûts d'hébergement, d'entretien et de mise à jour;
- e) les coûts de modernisation ou de refonte (en spécifiant combien de fois le site a été refait et les raisons du changement);
- f) la fréquence journalière, hebdomadaire et mensuelle des visites ventilée par section et/ou page du site (nombre de « hits »);
- g) la fréquence moyenne de mise à jour;
- h) le responsable du contenu sur le site.

Exposé et statistiques (s'il y a lieu)

La réponse à cette question sera transmise par le Secrétariat à la communication gouvernementale.

Nom du site Internet du Secrétariat aux affaires maritimes : www.strategiemaritime.gouv.qc.ca.

ÉTUDE DES CRÉDITS 2016-2017

DEMANDES DE RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX FICHE EXPLICATIVE

Question 28

Titre

Nominations, pour 2015-2016, de mandataires, d'émissaires, de négociateurs, de médiateurs, de commissaires, d'experts, d'enquêteurs et sans en restreindre la portée :

- a) la liste;
- b) le nom de la personne;
- c) les mandats de chacune de ces personnes;
- d) le détail des contrats octroyés pour chaque mandat;
- e) le résultat du travail effectué;
- f) les échéances prévues;
- g) les sommes impliquées.

Exposé et statistiques (s'il y a lieu)

Pour cette question, veuillez référer à la réponse de la question 7.

ÉTUDE DES CRÉDITS 2016-2017

DEMANDES DE RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX FICHE EXPLICATIVE

Question 29

Titre

Pour 2015-2016, les dépenses effectuées par ministère pour les tournées, les visites ou rencontres ministérielles et sous-ministérielles dans les régions du Québec, en ventilant pour chacune des régions et en précisant l'objet de la visite pour chacune d'entre elles et en précisant l'objet des rencontres et les personnes ou organismes rencontrés.

Exposé et statistiques (s'il y a lieu)

La réponse à cette question sera transmise par le ministère des Transports, de la Mobilité des transports et de l'Électrification du transport pour la période du 1^{er} avril 2015 au 28 janvier 2016 et par le ministère de l'Économie, de la Science et de l'Innovation pour la période restante de l'année financière.

ÉTUDE DES CRÉDITS 2016-2017

DEMANDES DE RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX FICHE EXPLICATIVE

Question 30

Titre

Pour chaque ministère et organisme concernant les demandes d'accès à l'information en 2014-2015 et 2015-2016 :

- a) les coûts reliés au traitement et réponses aux demandes d'accès;
- b) le montant total facturé et récolté découlant des demandes d'accès à l'information;
- c) le nombre total de demandes reçues;
- d) le nombre de refus (en précisant, par catégorie, les raisons et/ou articles de la Loi invoquées pour le refus);
- e) le nombre de demandes ayant été traitées dans un délai de 20 jours;
- f) le nombre de demandes ayant été traitées dans un délai de 30 jours;
- g) le nombre de demandes ayant été traitées hors délai.

Exposé et statistiques (s'il y a lieu)

La réponse à cette question sera présentée au rapport annuel 2015-2016 du ministère du Conseil exécutif.

ÉTUDE DES CRÉDITS 2016-2017

DEMANDES DE RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX FICHE EXPLICATIVE

Question 31

Titre

La liste exhaustive de tous les mandats et dossiers et de toutes les activités confiées à chaque adjoint parlementaire des membres du Conseil des ministres pour 2015-2016 :

- a) le coût (déplacements, etc.);
- b) le nombre de ressources affectées;
- c) le nombre de rencontres;
- d) le nombre d'ETC affecté à chaque mandat en indiquant leur fonction et leur titre;
- e) l'objet;
- f) les dates.

Exposé et statistiques (s'il y a lieu)

Le ministre délégué aux Affaires maritimes n'a aucun adjoint parlementaire.

ÉTUDE DES CRÉDITS 2016-2017

DEMANDES DE RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX FICHE EXPLICATIVE

Question 32

Titre

La liste des entités administratives créées, fusionnées, scindées ou abolies sous la responsabilité du ministère en précisant les coûts de transition et les coûts de formation.

Exposé et statistiques (s'il y a lieu)

La réponse à cette question sera transmise par le Secrétariat du Conseil du trésor pour tous les ministères et organismes.

ÉTUDE DES CRÉDITS 2016-2017

DEMANDES DE RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX FICHE EXPLICATIVE

Question 33

Titre

La liste des ententes et leur nature, signées en 2015-2016 entre le ministère ou l'organisme et le gouvernement fédéral ou d'autres provinces canadiennes, dont la signature a été permise à la suite d'une autorisation obtenue en vertu des articles 3.11, 3.12 ou 3.12.1 de la *Loi sur le ministère du Conseil exécutif* ou d'une exclusion obtenue en vertu du premier alinéa de l'article 3.13 de cette même loi.

Exposé et statistiques (s'il y a lieu)

La réponse à cette question sera transmise par le Secrétariat des Affaires intergouvernementales canadiennes, et ce, pour tous les ministères et organismes.

ÉTUDE DES CRÉDITS 2016-2017

DEMANDES DE RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX FICHE EXPLICATIVE

Question 34

Titre

Le détail des crédits périmés et reportés et ~~des gels de crédits~~ pour chaque ministère et organisme par année budgétaire, et ce, pour l'année financière 2015-2016 et les prévisions pour 2016-2017.

Exposé et statistiques (s'il y a lieu)

La réponse à cette question sera transmise par le Secrétariat du Conseil du trésor pour tous les ministères et organismes.

ÉTUDE DES CRÉDITS 2016-2017

DEMANDES DE RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX FICHE EXPLICATIVE

Question 35

Titre

L'inventaire complet des services tarifés que le ministère et les organismes gouvernementaux qui relèvent du ministère offrent aux citoyens et les tarifs qu'ils exigent. Le coût unitaire de chacun de ceux-ci. La liste de tous les revenus autonomes (tarifs, permis, droits, redevances, etc.) du ministère et des organismes gouvernementaux qui relèvent du ministère pour les trois dernières années et les projections pour l'année 2016-2017.

Exposé et statistiques (s'il y a lieu)

L'information concernant la *Politique de financement des services publics* sera présentée au rapport annuel 2015-2016 du ministère du Conseil exécutif.

ÉTUDE DES CRÉDITS 2016-2017

DEMANDES DE RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX FICHE EXPLICATIVE

Question 36

Titre

Pour chaque ministère et organisme, une copie du plan de réduction des dépenses de fonctionnement pour 2015-2016 et les prévisions pour 2016-2017.

Exposé et statistiques (s'il y a lieu)

La réponse à cette question sera transmise par le Secrétariat du Conseil du trésor pour tous les ministères et organismes.

ÉTUDE DES CRÉDITS 2016-2017

DEMANDES DE RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX FICHE EXPLICATIVE

Question 37

Titre

Pour chaque ministère et organisme public, les sommes reçues en 2015-2016, ainsi que les prévisions 2016-2017 et 2017-2018, en provenance du gouvernement fédéral ou d'un autre gouvernement. Indiquer de façon ventilée pour chaque programme, ententes ou autres les sommes reçues, la ou les dates des versements et à quelles fins elles ont été consacrées par le ministère ou l'organisme.

Exposé et statistiques (s'il y a lieu)

Réponse : aucune.

ÉTUDE DES CRÉDITS 2016-2017

DEMANDES DE RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX FICHE EXPLICATIVE

Question 38

Titre

Pour chaque ministère et organisme (y compris les agences, sociétés d'État, établissements, bureaux, organismes de l'État, comités, conseil, institutions, etc.), fournir pour l'année financière 2015-2016, en ventilant par catégorie d'emploi (cadres, professionnels, fonctionnaires, etc.) : le montant total des primes au rendement et des bonis.

Exposé et statistiques (s'il y a lieu)

Réponse : aucune.

ÉTUDE DES CRÉDITS 2016-2017

DEMANDES DE RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX FICHE EXPLICATIVE

Question 39

Titre

Pour chaque ministère et organisme (y compris les agences, sociétés d'État, établissements, bureaux, organismes de l'État, comités, conseil, institutions, etc.), fournir pour l'année financière 2015-2016, en ventilant par catégorie d'emploi (cadres, professionnels, fonctionnaires, etc.) : le montant total des primes de départ (allocations de transition), incluant les montant versés pour bris de contrat.

Exposé et statistiques (s'il y a lieu)

Réponse : aucune.

ÉTUDE DES CRÉDITS 2016-2017

DEMANDES DE RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX FICHE EXPLICATIVE

Question 40

Titre

Pour chaque ministère et organisme dont les agences, sociétés d'État, établissements, bureaux, organismes de l'État, comités, conseils, institutions, etc., fournir pour l'année financière 2015-2016 le montant total et la ventilation par catégorie d'emploi des augmentations de salaire.

Exposé et statistiques (s'il y a lieu)

La réponse à cette question sera transmise par le Secrétariat du Conseil du trésor pour tous les ministères et organismes.

ÉTUDE DES CRÉDITS 2016-2017

DEMANDES DE RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX FICHE EXPLICATIVE

Question 41

Titre

Pour 2015-2016, combien y a-t-il de cadres, de dirigeants de la fonction publique incluant les sous-ministres, à qui les salaires sont versés sans qu'aucune fonction ou tâche ne leur soit assignée? Pour chaque personne :

- a) fournir la liste des noms, des fonctions précédentes occupées et la date de cessation des fonctions;
- b) fournir la liste des salaires versés et préciser le montant total dépensé par le ministère ou l'organisme.

Exposé et statistiques (s'il y a lieu)

Réponse : aucun.

ÉTUDE DES CRÉDITS 2016-2017

DEMANDES DE RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX FICHE EXPLICATIVE

Question 42

Titre

Pour 2015-2016, combien y a-t-il de cadres, de dirigeants de la fonction publique incluant les sous-ministres, ayant été déplacés dans leurs fonctions à la suite du changement de gouvernement? Pour chaque personne :

- a) fournir la liste des noms, des fonctions précédentes occupées et la date de cessation des fonctions;
- b) fournir la liste des salaires versés.

Exposé et statistiques (s'il y a lieu)

La réponse à cette question sera transmise par le ministère du Conseil exécutif pour tous les ministères et organismes.

ÉTUDE DES CRÉDITS 2016-2017

DEMANDES DE RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX FICHE EXPLICATIVE

Question 43

Titre

La liste des personnes et le mandat des comités formés par le Conseil exécutif, les ministères et organismes ainsi que les honoraires donnés à ces personnes.

Exposé et statistiques (s'il y a lieu)**Comité ministériel de l'implantation de la stratégie maritime :****Mandat :**

Le Comité ministériel de l'implantation de la stratégie maritime a comme mandat de veiller à mettre en valeur le potentiel du fleuve et de l'estuaire du Saint-Laurent en exploitant de manière responsable le potentiel maritime du Québec, dans le contexte de la croissance des échanges commerciaux internationaux.

Pour réaliser ce mandat en concertation avec les ministres concernés, le Comité doit :

1. stimuler le développement économique des régions côtières en développant le transport maritime sécuritaire et écologique;
2. favoriser le transport intermodal, dynamiser les chantiers maritimes québécois et prévoir la mise en place d'un pôle logistique en Montérégie;
3. stimuler l'offre touristique maritime et de croisière, soutenir les traversiers en développant l'offre de service de la Société des traversiers du Québec;
4. mettre en place un programme conjoint avec les municipalités visant l'entretien des quais sous leur responsabilité;
5. assurer la pérennité de l'industrie des pêches et de l'aquaculture, notamment par le développement de nouveaux produits;
6. favoriser la recherche et le développement des technologies marines et environnementales ainsi que de la formation d'une main-d'œuvre qualifiée pour les secteurs de l'industrie maritime;
7. élaborer et proposer, pour adoption par le Conseil des ministres, une stratégie maritime cohérente avec ces objectifs;
8. assurer la mise en œuvre des initiatives de la stratégie maritime, afin de stimuler le développement économique et le développement durable;
9. faire le suivi de son déploiement auprès des partenaires et des ministères et organismes impliqués.

Membres :

Le ministre délégué aux Affaires maritimes (président);

Le ministre des Transports, de la Mobilité durable et de l'Électrification des transports;

La ministre de l'Économie, de la Science et de l'Exportation;

Le ministre des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire;

Le ministre de l'Éducation, du Loisir et du Sport;

Le ministre du Développement durable, de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques;

Le ministre de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation;

La ministre du Tourisme;

Le ministre de l'Emploi et de la Solidarité sociale;

La ministre déléguée aux Petites et Moyennes Entreprises, à l'Allègement réglementaire et au Développement économique régional.

Aucuns honoraires versés.

ÉTUDE DES CRÉDITS 2016-2017

DEMANDES DE RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX FICHE EXPLICATIVE

Question 44

Titre

Pour la préparation des projets de loi, des politiques, des stratégies ou des consultations gouvernementales, indiquer, pour chaque type, si une entente de confidentialité a été requise par le ministère ou le cabinet auprès des partenaires. Le cas échéant, pour chacun des types visés, fournir la liste des partenaires engagés ainsi que ladite entente.

Exposé et statistiques (s'il y a lieu)

Cette question semble non pertinente à l'exercice d'étude des crédits.

ÉTUDE DES CRÉDITS 2016-2017

DEMANDES DE RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX FICHE EXPLICATIVE

Question 45

Titre

Coûts de reconduction des programmes existants : liste exhaustive des programmes ministériels existants à la fin de l'année financière 2015-2016 et qui n'ont pas été reconduits intégralement en 2016-2017. Pour chacun de ces programmes existants en 2015-2016, donner le coût de reconduction intégral et la dépense prévue aux crédits 2016-2017, en incluant les programmes qui ont été abolis et pour lesquels la dépense sera nulle.

Exposé et statistiques (s'il y a lieu)

La réponse à cette question sera transmise par le Secrétariat au Conseil du trésor pour tous les ministères et organismes.

ÉTUDE DES CRÉDITS 2016-2017
DEMANDES DE RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX
FICHE EXPLICATIVE

Question 46

Titre

Liste des situations en 2014-2015 où s'est appliqué le principe du cran d'arrêt, tel qu'il est défini dans le Budget des dépenses 2014-2015.

Exposé et statistiques (s'il y a lieu)

La réponse à cette question sera transmise par le Secrétariat au Conseil du trésor pour tous les ministères et organismes.

ÉTUDE DES CRÉDITS 2016-2017

DEMANDES DE RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX FICHE EXPLICATIVE

Question 47

Titre

Indiquer les nouvelles initiatives ou toute majoration apportée au programme existant, les montants en cause ainsi que les mesures prises pour dégager les sommes nécessaires à leur financement.

Exposé et statistiques (s'il y a lieu)

La réponse à cette question sera transmise par le Secrétariat au Conseil du trésor pour tous les ministères et organismes.

ÉTUDE DES CRÉDITS 2016-2017
DEMANDES DE RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX
FICHE EXPLICATIVE

Question 48

Titre

Nombre de fonctionnaires ou ETC affectés au Plan Nord en 2015-2016 et prévision pour 2016-2017.

Exposé et statistiques (s'il y a lieu)

La réponse à cette question sera transmise par la Société du Plan Nord pour tous les ministères et organismes pour l'année 2015-2016 seulement.

ÉTUDE DES CRÉDITS 2016-2017
DEMANDES DE RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX
FICHE EXPLICATIVE

Question 49

Titre

Ventilation du budget du ministère consacré au Plan Nord pour 2015-2016 et prévision pour 2016-2017.

Exposé et statistiques (s'il y a lieu)

La réponse à cette question sera transmise par la Société du Plan Nord pour tous les ministères et organismes pour l'année 2015-2016 seulement.

ÉTUDE DES CRÉDITS 2016-2017
DEMANDES DE RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX
FICHE EXPLICATIVE

Question 50

Titre

Nombre d'employés et ETC affectés à la Stratégie maritime pour 2015-2016 et prévision pour 2016-2017.

Exposé et statistiques (s'il y a lieu)

Au 29 février 2016, le nombre des effectifs au Secrétariat aux affaires maritimes est 10 employés.

ÉTUDE DES CRÉDITS 2016-2017

DEMANDES DE RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX FICHE EXPLICATIVE

Question 51

Titre

Ventilation du budget du ministère consacré à la Stratégie maritime pour 2015-2016 et prévision pour 2016-2017.

Exposé et statistiques (s'il y a lieu)

Au 29 février 2016 :

**Budget de dépenses 2015-2016
Secrétariat aux affaires maritimes**

| | |
|-----------------------------|--------------|
| Rémunération | 685 200 \$ |
| Fonctionnement | 1 814 900 \$ |
| Total du budget de dépenses | 2 500 100 \$ |

ÉTUDE DES CRÉDITS 2016-2017
DEMANDES DE RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX
FICHE EXPLICATIVE

Question 52

| |
|--|
| <p>Titre</p> <p>Liste des aides financières accordées en vertu de programmes financés par le Fonds vert.</p> |
| <p>Exposé et statistiques (s'il y a lieu)</p> <p>La réponse à cette question sera transmise par le ministère du Développement durable, de l'Environnement et à la Lutte contre les changements climatiques pour tous les ministères et organismes (Fonds vert).</p> |

ÉTUDE DES CRÉDITS 2016-2017

DEMANDES DE RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX FICHE EXPLICATIVE

Question 53

Titre

Liste des aides financières accordées en vertu de programmes financés par le Fonds des ressources naturelles.

Exposé et statistiques (s'il y a lieu)

La réponse à cette question sera transmise par le ministère de l'Énergie et des Ressources naturelles (Fonds des ressources naturelles) pour tous les ministères et organismes.

ÉTUDE DES CRÉDITS 2016-2017
DEMANDES DE RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX
FICHE EXPLICATIVE

Question 54

Titre

Liste des aides financières accordées en vertu de programmes financés par le Fonds du Plan Nord.

Exposé et statistiques (s'il y a lieu)

La réponse à cette question sera transmise par la Société du Plan Nord pour tous les ministères et organismes.

ÉTUDE DES CRÉDITS 2016-2017

DEMANDES DE RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX FICHE EXPLICATIVE

Question 55

Titre

Portrait global et montant total de tous les contrats octroyés par un ministère ou un organisme en 2015-2016 qui ont fait l'objet de coûts additionnels sans être autorisés directement par les sous-ministres ou les dirigeants d'organismes publics, mais plutôt à la suite d'une délégation du pouvoir du dirigeant de l'organisme d'autoriser une dépense supplémentaire, comme il est prévu à l'article 17 de la Loi sur les contrats des organismes publics.

Indiquer si oui ou non le ministère ou l'organisme compile cette information en faisant la distinction entre les coûts additionnels autorisés par le dirigeant de l'organisme et les coûts additionnels autorisés à la suite d'une délégation de pouvoir.

Fournir la liste ventilée par bénéficiaire et par mode d'octroi (soumission publique, sur invitation ou contrat négocié) en indiquant :

- a) le nombre d'autorisations;
- b) le nom du professionnel ou de la firme touché(e);
- c) le nom de tous les sous-traitants associés au contrat;
- d) le montant accordé;
- e) le nom de la personne ayant autorisé la dépense supplémentaire;
- f) les motifs de la demande;
- g) tout rapport d'évaluation, de vérification ou d'enquête produit concernant un de ces contrats.

Indiquer si oui ou non les ministères ou l'organisme rend lui-même publique et disponible cette information par le biais de son site Internet ou autre moyen de communication.

Exposé et statistiques (s'il y a lieu)

Ces informations sont disponibles sur le système électronique d'appel d'offres du gouvernement du Québec : <https://seao.ca>.

ÉTUDE DES CRÉDITS 2016-2017

DEMANDES DE RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX FICHE EXPLICATIVE

Question 56

Titre

Concernant les dépenses en informatique, pour chacun des ministères et organismes (incluant les agences, sociétés, établissements, institutions ou autres), et ce, pour 2012-2013, 2013-2014, 2014-2015 et 2015-2016 ainsi que les prévisions pour 2016-2017 :

- a) la dépense totale (opération et capital);
- b) les grands dossiers en cours;
- c) le nombre d'employés attitrés aux dossiers informatiques;
- d) le nombre de consultants externes attitrés aux dossiers informatiques.

Exposé et statistiques (s'il y a lieu)

Réponse : aucune.

ÉTUDE DES CRÉDITS 2016-2017

DEMANDES DE RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX FICHE EXPLICATIVE

Question 57

Titre

- a) Pour chaque ministère et organisme (y compris les agences, sociétés d'État, établissements, bureaux, organismes de l'État, comités, conseils, etc.), fournir pour 2015-2016, le montant total en ventilant par catégorie d'emploi (cadres, professionnels, fonctionnaires, etc.) : la masse salariale;
- b) Pour chaque ministère et organisme (y compris les agences, sociétés d'État, établissements, bureaux, organismes de l'État, comités, conseils, etc.), fournir pour 2015-2016, le montant total en ventilant par catégorie d'emploi (cadres, professionnels, fonctionnaires, etc.) : des indemnités de retraite, s'il y a lieu.

Exposé et statistiques (s'il y a lieu)

- a) La réponse à cette question sera transmise par le Secrétariat du Conseil du trésor pour tous les ministères et organismes.
- b) Réponse : aucune.

ÉTUDE DES CRÉDITS 2016-2017

DEMANDES DE RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX FICHE EXPLICATIVE

Question 58

Titre

Pour chaque ministère et organisme (y compris les agences, sociétés d'État, établissements, bureaux, organismes de l'État, comités, conseils, etc.), fournir pour 2015-2016, en ventilant par catégorie d'emploi (cadres, professionnels, fonctionnaires, etc.) : le taux d'absentéisme.

Exposé et statistiques (s'il y a lieu)

c) le nombre total de jours de maladie pris par le personnel

| MALADIES | | | | | | | | | | | | | |
|-------------------------|-------------|-------------|-------------|-------------|-------------|-------------|-------------|-------------|-------------|-------------|-------------|-------------|--------------|
| | Avril | Mai | Juin | Juil | Août | Sept | Oct | Nov | Déc | Jan | Fév | Mars | Total |
| Emplois supérieurs | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 |
| Cadres | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 |
| Professionnels | 1,83 | 2,00 | 4,00 | 0,00 | 0,00 | 0,50 | 3,00 | 5,00 | 3,50 | 2,00 | 0,00 | 0,00 | 21,83 |
| Fonctionnaires | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 |
| Étudiants et stagiaires | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 |
| Autres | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 |
| Total | 1,83 | 2,00 | 4,00 | 0,00 | 0,00 | 0,50 | 3,00 | 5,00 | 3,50 | 2,00 | 0,00 | 0,00 | 21,83 |

f) le nombre total de jours de vacances pris par le personnel

| VACANCES | | | | | | | | | | | | | |
|-------------------------|-------------|-------------|-------------|--------------|--------------|-------------|-------------|-------------|-------------|-------------|-------------|-------------|--------------|
| | Avril | Mai | Juin | Juil | Août | Sept | Oct | Nov | Déc | Jan | Fév | Mars | Total |
| Emplois supérieurs | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 6,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 1,00 | 0,00 | 0,00 | 7,00 |
| Cadres | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 |
| Professionnels | 0,00 | 2,50 | 3,00 | 29,00 | 6,00 | 0,50 | 0,00 | 0,00 | 4,00 | 3,00 | 1,00 | 0,00 | 49,00 |
| Fonctionnaires | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 |
| Étudiants et stagiaires | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 |
| Autres | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 |
| Total | 0,00 | 2,50 | 3,00 | 29,00 | 12,00 | 0,50 | 0,00 | 0,00 | 4,00 | 4,00 | 1,00 | 0,00 | 56,00 |

ÉTUDE DES CRÉDITS 2016-2017

DEMANDES DE RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX FICHE EXPLICATIVE

Question 59

Titre

Pour chaque ministère et organisme public, portrait complet et bilan détaillé des actions entreprises et des compressions réalisées à la suite de l'annonce du président du Conseil du trésor le 25 novembre 2014. Plus précisément, fournir l'information relative aux actions dans le cadre :

- a) du Plan de réduction des effectifs pour les ministères et organismes visant une réduction d'au minimum 2 % de leur niveau d'effectifs;
- b) du chantier sur la révision et l'optimisation des structures et des organismes de l'État;
- c) d'autres actions visant à limiter certains facteurs pouvant contribuer à augmenter les dépenses de rémunération;
- d) de la suspension des bonis du personnel de direction et d'encadrement des ministères, des organismes gouvernementaux et des cabinets ministériels.

Fournir les prévisions pour 2016-2017.

Exposé et statistiques (s'il y a lieu)

La réponse à cette question sera transmise par le Secrétariat du Conseil du trésor pour tous les ministères et organismes.

ÉTUDE DES CRÉDITS 2016-2017

DEMANDES DE RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX FICHE EXPLICATIVE

Question 60

Titre

Pour chaque ministère et organisme public, le détail des actions réalisées et/ou amorcées en 2015-2016 en vue d'atteindre les objectifs fixés dans la Stratégie gouvernementale de développement durable

Exposé et statistiques (s'il y a lieu)

Cette question sera présentée au rapport 2015-2016 du ministère du Conseil exécutif.

ÉTUDE DES CRÉDITS 2016-2017

DEMANDES DE RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX FICHE EXPLICATIVE

Question 61

Titre

Pour chaque ministère et organisme, liste de tous les rapports (d'évaluation, de vérification, d'enquête ou autres), études, avis, analyses, etc., produits par le ministère ou commandés à un organisme ou une firme externe en 2014-2015 et **2015-2016** en indiquant pour chacun :

- a) le sujet;
- b) la ou les raisons pourquoi il a été produit ou commandé;
- c) les coûts reliés à sa réalisation;
- d) le nom de l'organisme ou de la firme externe, s'il y a lieu.

Préciser, pour chacun, s'il découle d'une demande du ministre ou du cabinet ministériel.

Exposé et statistiques (s'il y a lieu)

Cette question semble non pertinente à l'exercice d'étude des crédits.

ÉTUDE DES CRÉDITS 2016-2017

DEMANDES DE RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX FICHE EXPLICATIVE

Question 62

Titre

Pour chaque ministère et organisme public, incluant les cabinets ministériels et membres du conseil des ministres, pour les années 2014-2015 et 2015-2016, le nombre total de personnes ayant bénéficié du paiement de cotisation à une association (ordre ou corporation) professionnelle en vertu de la Directive concernant le paiement par le gouvernement de cotisations à des associations (6-79) du Conseil du trésor ou de toute autre directive permettant un remboursement de ces cotisations, ventilé par association, ordre ou corporation professionnel en indiquant :

- a) la dépense totale relative au paiement des cotisations;
- b) la liste des associations, ordres ou corporations professionnels auxquels le gouvernement du Québec a versé un paiement pour cotisation;
- c) la liste des employés, cadres, dirigeants, ministres et juges ayant bénéficié de cet avantage.

Exposé et statistiques (s'il y a lieu)

Réponse : Adhésion au Groupe des responsables en analyse et évaluation de programme (GRAÉP)

50,00 \$

ÉTUDE DES CRÉDITS 2016-2017

*Demande de renseignements
particuliers
de l'opposition officielle*

*Programme 07
Secrétariat aux affaires maritimes*

ÉTUDE DE CRÉDITS 2016-2017
DEMANDE DE RENSEIGNEMENTS PARTICULIERS DE L'OPPOSITION OFFICIELLE
TABLE DES MATIÈRES

OPPOSITION OFFICIELLE

- 23)** État d'avancement, montants alloués dans le budget 2016-2017 et ventilation des sommes allouées à la Stratégie maritime.
- 24)** Montants alloués en 2015-2016 pour les éléments déjà existants de la Stratégie maritime, ainsi que les prévisions des montants en 2016-2017 pour ces mêmes éléments.

ÉTUDE DES CRÉDITS 2016-2017

DEMANDES DE RENSEIGNEMENTS PARTICULIERS DE L'OPPOSITION OFFICIELLE FICHE EXPLICATIVE

Question 23

Titre

État d'avancement, montants alloués dans le budget 2016-2017 et ventilation des sommes allouées à la Stratégie maritime.

Exposé et statistiques (s'il y a lieu)**État d'avancement**

La Stratégie maritime vise à faire du Québec une nation maritime prospère à l'horizon 2030. Son premier plan d'action quinquennal (2015-2020) repose sur 82 actions, dont certaines ont déjà été réalisées. Ces actions visent trois objectifs majeurs : développer l'économie maritime de manière durable; protéger le territoire maritime et ses écosystèmes ainsi qu'améliorer la qualité de vie des citoyens et des citoyennes.

La mise en œuvre des actions prévues au Plan d'action 2015-2020 avance à bon rythme. Le gouvernement a déjà engagé 96,0 M\$ pour contribuer au financement de 45 projets d'investissements. Les démarches du Gouvernement du Québec ont attiré des investissements importants de partenaires privés ou d'autres paliers gouvernementaux. À ce jour, les investissements représentent 729,8 M\$, dont 200,6 M\$ proviennent du gouvernement fédéral.

Afin de soutenir la réalisation du Plan d'action 2015-2020, le gouvernement a fait également l'annonce de trois enveloppes de financement : 30 M\$ pour le programme Stratégie maritime – volet Tourisme; 200 M\$ pour le programme de soutien aux investissements dans les infrastructures de transport maritime et 300 M\$ pour le développement des zones industrialo-portuaires dans le cadre du programme ESSOR.

Par ailleurs, le Gouvernement du Québec est en voie de conclure une entente avec le Fonds de solidarité FTQ afin de pourvoir le nouveau Fonds Capital Logistique Québec d'une enveloppe de 300 M\$, dont 100 M\$ proviendront du Fonds de solidarité FTQ.

Notons que certains programmes existants (comme le Programme d'aide à l'amélioration de l'efficacité du transport maritime, aérien et ferroviaire, PETMAF ou le Programme visant la réduction ou l'évitement des émissions de gaz à effet de serre par le développement du transport intermodal, PREGTI) permettent de financer des projets qui concourent aux objectifs de la Stratégie maritime.

Montants alloués dans le budget 2016-2017 à la Stratégie maritime

Le budget 2016-2017 ajoute une somme de 9,6 M\$ à l'enveloppe d'intervention de plus de 1,5 G\$ annoncée au budget 2015-2016 pour la mise en œuvre du Plan d'action 2015-2020. Ce montant additionnel est ventilé comme suit :

- 6,2 M\$ sur cinq ans pour l'entretien et la maintenance du navire de recherche océanographique *Coriolis II*;
- 0,4 M\$ en 2016-2017 pour la construction d'une promenade temporaire à Percé à l'été 2016 et pour la réalisation d'une étude visant une solution permanente;
- 0,5 M\$ sur trois ans pour le financement de projets tel le Centre interdisciplinaire de développement en cartographie des océans (CIDCO);
- 1,7 M\$ sur trois ans pour la lutte contre les espèces aquatiques envahissantes, dont la carpe asiatique;
- 0,8 M\$ en 2016-2017 pour la réalisation d'études et de travaux liés au déploiement de la Stratégie maritime.

SOURCE : Secrétariat aux affaires maritimes

ÉTUDE DES CRÉDITS 2016-2017

DEMANDES DE RENSEIGNEMENTS PARTICULIERS DE L'OPPOSITION OFFICIELLE FICHE EXPLICATIVE

Question 24

| Titre | | |
|--|----------------------------------|-------------------------------------|
| Montants alloués en 2015-2016 pour les éléments déjà existants de la Stratégie maritime ainsi que les prévisions des montants en 2016-2017 pour ces mêmes éléments. | | |
| Exposé et statistiques (s'il y a lieu) | | |
| Les montants alloués en 2015-2016 pour les éléments existants de la Stratégie maritime sont ceux qui ont été dévoilés en mars 2015 dans le discours du budget (Plan économique 2015-2016). L'enveloppe d'intervention totalise 1,5 milliard sur cinq ans et constitue le cadre financier de 2015-2020 de la Stratégie maritime. Voici la répartition des montants alloués par initiative pour la période 2015-2020 : | | |
| INITIATIVES PRÉVUES PAR LE GOUVERNEMENT DU QUÉBEC POUR LA PÉRIODE 2015-2020 | | |
| (en millions de dollars) | | |
| | Montants des interventions | Impact financier sur cinq ans |
| NOUVELLES INITIATIVES | | |
| Accélérer les investissements dans les infrastructures portuaires commerciales au Québec | 200,0 | |
| • Investissements dans les infrastructures | 200,0 | 26,2 |
| Favoriser l'implantation de pôles logistiques avec l'appui de partenaires | 400,0 | |
| • Prises de participation (200 M\$ du gouvernement et 100 M\$ du Fonds de solidarité FTQ) | 300,0 | — |
| • Investissements dans les infrastructures | 100,0 | 9,4 |
| Attirer les investissements privés en misant sur les infrastructures logistiques et portuaires au Québec | 450,0 | |
| • Appui financier aux entreprises – prêts et prises de participation | 350,0 | 52,5 |
| • Décontamination de terrains sous la responsabilité du gouvernement – déjà comptabilisée au cadre financier | 100,0 | — |
| Favoriser l'essor du tourisme maritime | 76,6 | |
| • Investissements dans les infrastructures | 76,6 | 19,5 |
| Prolonger et bonifier le crédit d'impôt remboursable pour la Gaspésie et certaines régions maritimes du Québec | 55,5 | |
| • Mesures fiscales | 55,5 | 55,5 |
| Soutenir la recherche et l'innovation | 15,8 | |
| • Mesures budgétaires - nouveaux crédits | 6,1 | 6,1 |
| • Mesures budgétaires - autofinancées | 9,7 | — |
| Appuyer le secteur maritime par des initiatives clés | 70,0 | |
| • Mesures budgétaires - autofinancées | 70,0 | — |
| Coordonner l'action gouvernementale | 1,5 | |
| • Mesures budgétaires - nouveaux crédits | 1,5 | 1,5 |
| INITIATIVES EN COURS (aucun impact financier dans le budget 2015-2016) | | |
| Amélioration des accès routiers au port de Montréal | 75,0 | |
| • Investissements dans les infrastructures – déjà prévus au cadre | 75,0 | — |
| Incentifs fiscaux pour la construction ou la rénovation de navires et pour soutenir la création d'emplois dans les régions maritimes | 109,4 | |
| • Mesures fiscales – déjà prévues au cadre financier | 109,4 | — |
| Nouveau programme pour le développement du tourisme maritime et le réaménagement du site Dalhousie à Québec | 61,0 | |
| • Investissements dans les infrastructures – déjà prévus dans le cadre financier | 61,0 | — |
| TOTAL | 1 514,8 | 170,7 |

Source : Secrétariat aux affaires maritimes

Exposé et statistiques (s'il y a lieu)

Voici la ventilation de ces investissements par type d'intervention :

INVESTISSEMENTS PRÉVUS POUR LA PÉRIODE DE 2015-2020 SELON LE TYPE D'INTERVENTION (en millions de dollars)

| | Montants des interventions | Impact financier sur cinq ans |
|--|----------------------------|-------------------------------|
| Investissements dans les infrastructures | 512,6 | 55,1 |
| Prises de participation (dont 100 M\$ du Fonds de solidarité FTQ) | 300,0 | — |
| Travaux de décontamination comptabilisés au passif environnemental du gouvernement | 100,0 | — |
| Appui financier aux entreprises | 350,0 | 52,5 |
| Mesures budgétaires | 87,3 | 7,6 |
| Mesures fiscales | 164,9 | 55,5 |
| TOTAL | 1 514,8 | 170,7 |

ÉTUDE DES CRÉDITS 2016-2017

*Demande de renseignements
particuliers
du deuxième groupe de l'opposition*

*Programme 07
Secrétariat aux affaires maritimes*

ÉTUDE DE CRÉDITS 2016-2017
DEMANDE DE RENSEIGNEMENTS PARTICULIERS DU DEUXIÈME GROUPE D'OPPOSITION
TABLE DES MATIÈRES

- 44) Coûts ventilés (par type de dépenses) de la mission économique à Milan à laquelle a participé le premier ministre le 25 janvier 2016 pour renforcer les partenariats économiques du Québec.
- 45) Le 3 mars 2016, le ministre délégué aux Affaires maritimes, Jean D'Amour annonçait un investissement de 300 millions de dollars pour le développement de zones industrialo-portuaires. Quels sont les projets qui bénéficient et bénéficieront de cette annonce pour les périodes 2014-2015, 2015-2016 et 2016-2017?
- 46) Budget accordé, effectifs et bilan du Centre d'expertise et d'intervention d'urgence en mer, en cas de déversement d'hydrocarbures dans le golfe du Saint-Laurent.
- 47) L'étude de faisabilité pour l'établissement du pôle logistique multifonctionnel à haute valeur ajoutée à Vaudreuil-Soulanges, en Montérégie, dont il est question dans ce communiqué du 6 juin 2014: <http://11www.fil-information.gouv.qc.ca/Pages/Article.aspx?idArticle=220662588>.
- 48) L'État d'avancement, les sommes de chacun des grands axes (ou orientations) de la Stratégie maritime. Détail des actions entreprises, et le cas échéant des projets soutenus, par le secrétariat ou tout autre organisme qui en est responsable pour chacune de celles prévues au Plan d'action 2015-2020 :
- 1) Créer un nouveau programme, administré par le ministère des Transports, du Québec, pour soutenir les projets d'infrastructures portuaires et intermodales consacrés au transport des marchandises (somme de 200 millions de dollars a été prévue dans le budget 2015-2016).
 - 2) Offrir un soutien financier de plus de 300 millions de dollars pour la construction de voies d'accès routier aux sites portuaires et multimodaux, d'infrastructures publiques en lien avec les pôles logistiques et d'infrastructures touristiques.
 - 3) Travailler de concert avec le gouvernement fédéral afin d'optimiser sa participation dans les sites portuaires du Québec, notamment dans le cadre du Nouveau Plan Chantiers Canada.
 - 4) Accroître le financement complémentaire du secteur privé dans les sites portuaires, en les modernisant et en augmentant leur capacité.
 - 5) Réaliser une révision des zones inondables liées au Saint-Laurent.
 - 6) Favoriser l'implantation de pôles logistiques avec l'appui de partenaires. Enveloppe globale de 400 millions de dollars sur cinq ans prévue au budget 2015-2016 : une enveloppe de 300 millions de dollars pour la prise de participation dans des projets de pôles logistiques et une enveloppe de 100 millions de dollars réservée par le gouvernement pour répondre aux besoins en infrastructures publiques, liés aux projets de logistique.
 - 7) Faire la promotion des pôles logistiques québécois au Canada et à l'international.
 - 8) Soutenir la grappe de la logistique et du transport, notamment en collaboration avec CargoM.
 - 9) Soutenir financièrement les projets d'investissements privés des zones industrialo- portuaires au Québec, au moyen d'une enveloppe de 300 millions de dollars, prévue au Fonds du développement économique (FDE).
 - 10) Entreprendre des travaux de décontamination de terrains qui sont sous la responsabilité du gouvernement, afin de les rendre disponibles pour des investissements dans des zones industrialo-portuaires.
 - 11) Faire la promotion des zones industrialo-portuaires et la prospection des investissements à l'international.

ÉTUDE DE CRÉDITS 2016-2017
DEMANDE DE RENSEIGNEMENTS PARTICULIERS DU DEUXIÈME GROUPE D'OPPOSITION
TABLE DES MATIÈRES

- 12) Offrir une déduction additionnelle pour amortissement de 50 % aux armateurs québécois à l'égard des travaux de construction ou de rénovation de navires qui sont réalisés par des chantiers maritimes québécois.
- 13) Offrir une réserve libre d'impôt destinée aux armateurs québécois pour financer les travaux d'entretien, de rénovation ou de construction de navires qu'ils confieront à un chantier maritime québécois.
- 14) Maintenir le crédit d'impôt remboursable pour la construction ou la transformation de navires.
- 15) Déterminer d'autres moyens financiers pour aider l'industrie navale, notamment des solutions de rechange pour la caution et les garanties concernant la construction navale.
- 16) Travailler de concert avec le gouvernement fédéral afin que les chantiers maritimes québécois participent au renouvellement de la flotte de navires canadiens.
- 17) Consacrer une enveloppe de 50 millions de dollars à même le Fonds du développement économique (FDE) pour l'essor des chantiers maritimes au Québec.
- 18) Confier à la Table du Québec sur le transport maritime courte distance le mandat de réaliser une étude sur l'identification des créneaux potentiels de développement ainsi que sur les conditions de réussite.
- 19) Encourager l'utilisation du transport maritime pour les sources d'énergie alternatives, dont le gaz naturel liquéfié (GNL).
- 20) Maintenir les programmes d'aide et les incitatifs fiscaux qui soutiennent, notamment, l'industrie du TMCD.
- 21) Soutenir la mise en œuvre de la Stratégie de mise en valeur du Saint-Laurent touristique 2014-2020 et son plan d'action 2014-2017.
- 22) Investir 30 millions de dollars sur trois ans, pour des projets touristiques qui seront aménagés le long des rives du Saint-Laurent.
- 23) Offrir un soutien financier de 86 milliards de dollars pour favoriser l'essor du tourisme maritime en appuyant le tourisme de croisière à Montréal et à Québec, incluant 20 millions de dollars pour la réhabilitation, à des fins touristiques, de la gare maritime et de la jetée Alexandra, à Montréal, 35 millions de dollars pour le projet de reconfiguration et d'agrandissement du terminal de croisières Ross Gaudreault, à Québec; 31 millions de dollars pour le réaménagement du site Dalhousie, à Québec.
- 24) Consacrer une enveloppe de 21,6 millions de dollars pour la mise en valeur de certains attraits naturels du Saint-Laurent.
- 25) Mettre sur pied un Bureau de l'offre touristique maritime à même les ressources actuelles du ministère du Tourisme, dont l'expertise sera mise à profit pour assurer la mise en œuvre du volet touristique de la Stratégie maritime.
- 26) Développer le potentiel du tourisme maritime, dont les escales de croisières reconnues de part et d'autre du 49e parallèle, en soutenant des projets de développement d'entreprises et d'accueil touristique.
- 27) Valoriser certains patrimoines bâtis ou éléments du paysage maritime, notamment dans l'attribution de statuts légaux aux éléments du patrimoine bâti des localités pourvues d'une infrastructure portuaire, conformément aux processus légaux, afin de les rendre admissibles au Fonds du patrimoine culturel du Québec.
- 28) Consacrer, à compter de l'exercice financier 2017-2018, une enveloppe de 250 000 dollars par exercice financier, pour une période de trois ans, pour un investissement total de 750 000 dollars, afin de soutenir des initiatives de mise en valeur du patrimoine maritime des milieux visés à travers les ententes de développement culturel.
- 29) Soutenir la mise en œuvre du Plan d'action 2013-2018 : développer notre industrie des pêches et de l'aquaculture commerciales.

ÉTUDE DE CRÉDITS 2016-2017
DEMANDE DE RENSEIGNEMENTS PARTICULIERS DU DEUXIÈME GROUPE D'OPPOSITION
TABLE DES MATIÈRES

- 30) Soutenir et miser sur les biotechnologies marines par l'intermédiaire d'organismes tels le Centre de recherche sur les biotechnologies marines (CRBM), Merinov et l'Institut des sciences de la mer de Rimouski (ISMER).
- 31) Soutenir les efforts des flottilles de pêche désirant obtenir des écocertifications.
- 32) Appuyer les efforts visant une gestion durable des stocks de poissons et autres ressources halieutiques.
- 33) Maintenir des mesures encourageant la relève, comme les exemptions de gain en capital et le programme de relève pour les jeunes pêcheurs et pêcheuses.
- 34) Maintenir l'appui financier de 15 millions de dollars sur les trois prochaines années, pour soutenir l'industrie des pêches et de l'aquaculture commerciales.
- 35) Prolonger le crédit d'impôt remboursable pour la Gaspésie et certaines régions maritimes du Québec.
- 36) Favoriser le tourisme à bord des bateaux de pêche.
- 37) Soutenir les initiatives visant la relance de l'industrie du loup marin (phoque).
- 38) Créer une table de concertation pour assurer une meilleure adéquation entre les besoins de main-d'œuvre qualifiée et l'offre de la formation et le soutien au développement des compétences.
- 39) Diversifier et adapter l'offre de formation en partenariat avec les acteurs du milieu de l'enseignement, notamment les commissions scolaires et les centres de formation spécialisés, tels que l'Institut maritime du Québec (IMQ) et l'École des pêches et de l'aquaculture du Québec (ÉPAQ).
- 40) Élaborer un programme d'études conduisant au diplôme d'études professionnelles (DEP) dans le domaine du matelotage, afin de répondre aux besoins de l'industrie maritime.
- 41) Promouvoir les professions reliées au monde maritime et offrant de bonnes perspectives d'insertion au marché du travail.
- 42) Investir 15 millions de dollars pour les cinq prochaines années pour le développement des compétences de la main-d'œuvre.
- 43) Créer le Réseau Québec maritime (RQM) qui unira les structures de recherche ou d'innovation déjà existantes et la variété des expertises requises pour faire face aux enjeux maritimes. Une somme de 2,2 millions de dollars a été prévue à cette fin, dans le budget 2015-2016.
- 44) Mettre sur pied et implanter un institut France-Québec sur les questions maritimes, une association qui permettra d'unir les forces vives de la France et du Québec en un espace commun; codirigé et voué au partage d'expertises et de connaissances. Une somme de 1,1 million de dollars a été prévue à cette fin, dans le budget 2015-2016.
- 45) Pourvoir une aide financière directe de 4,1 millions de dollars, afin de soutenir des projets d'innovation en entreprise, notamment dans le secteur des biotechnologies marines.
- 46) Soutenir la recherche appliquée et l'innovation, notamment dans le cadre de partenariats avec l'entreprise privée, par l'entremise d'une enveloppe de 5 millions de dollars.
- 47) Travailler à déterminer des pistes pour favoriser le transfert de technologies.
- 48) Stimuler l'innovation, la recherche et l'établissement de nouveaux marchés dans le secteur des ressources biologiques marines.
- 49) Procéder à des enquêtes économiques afin de quantifier et de qualifier l'ensemble des activités liées à l'économie maritime du Québec.
- 50) Encourager les centres d'excellence québécois à établir des partenariats avec des centres de recherche internationaux.
- 51) Réserver une somme annuelle de 1 million de dollars pendant cinq ans, à même le programme Exportation d'Export Québec, en vue d'appuyer le développement des marchés pour les entreprises québécoises et les créneaux d'excellence associés à des secteurs d'activité prévus à la Stratégie maritime.
- 52) Faire la promotion, à l'échelle internationale, des ports commerciaux du Québec.

ÉTUDE DE CRÉDITS 2016-2017
DEMANDE DE RENSEIGNEMENTS PARTICULIERS DU DEUXIÈME GROUPE D'OPPOSITION
TABLE DES MATIÈRES

- 53) Réaliser une stratégie d'attraction des investissements directs étrangers au Québec, de concert avec les ministères et organismes gouvernementaux, dont le ministère de l'Économie, de l'innovation et des Exportations, le ministère des Relations internationales et de la Francophonie et Investissement Québec.
- 54) Atteindre les engagements internationaux de la Convention sur la diversité biologique en créant, en collaboration et en concertation avec le gouvernement fédéral, un réseau représentatif d'aires marines protégées couvrant au moins 10 % de la superficie marine, entre autres, en ajoutant, au Québec, des aires marines protégées répondant, notamment, aux enjeux de biodiversité et d'espèces à statut précaire du Saint-Laurent, dont le béluga.
- 55) Mener à terme les négociations avec le gouvernement fédéral devant conduire à la création d'une aire marine protégée au banc des Américains, en Gaspésie.
- 56) Poursuivre les travaux d'analyse et entreprendre une démarche de concertation des différents acteurs des Îles-de-la-Madeleine, en vue de la désignation possible d'une aire marine protégée.
- 57) Poursuivre les efforts de la stratégie d'intervention au lac Saint-Pierre visant à restaurer la qualité de l'écosystème et à assurer la durabilité des pêcheries qui y sont associées.
- 58) Structurer une approche visant à doter le Québec d'une capacité d'intervention adéquate pour contrer les menaces posées par les espèces aquatiques envahissantes, notamment les carpes asiatiques en provenance des Grands Lacs. Cette approche inclut la prévention, la détection précoce et les actions de contrôle et d'éradication.
- 59) Organiser un atelier de spécialistes sur la sécurité du transport maritime réunissant les principaux ministères provinciaux et fédéraux concernés par les efforts de préparation et de planification des interventions sur le territoire maritime du Québec.
- 60) Soutenir la recherche et l'acquisition de connaissances et l'élaboration d'outils en soutien à l'expertise et à la prise de décision municipale et gouvernementale aux fins de préparation et d'intervention d'urgence à l'échelle locale, régionale et provinciale relativement au déversement des hydrocarbures sur le territoire maritime du Québec. À cet égard, l'appui du gouvernement sera de 3,4 millions de dollars au cours des cinq prochaines années.
- 61) Poursuivre les travaux visant la mise en place d'une gestion intégrée des risques liés aux incidents maritimes potentiels, dans le respect de l'approche et des principes du système québécois de sécurité civile.
- 62) Créer un centre d'expertise aux Îles-de-la-Madeleine, spécialisé dans la prévention, la préparation et les interventions d'urgence environnementale relativement au déversement maritime de matières dangereuses sur le Saint-Laurent.
- 63) Accompagner les municipalités dans la mise à niveau de leur plan d'urgence pour réduire les impacts d'un incident impliquant un navire de croisière, en favorisant le partage des responsabilités des divers intervenants interpellés.
- 64) Appuyer des initiatives dans le cadre du Programme visant la réduction ou l'évitement des émissions de gaz à effet de serre par le développement du transport intermodal (PREGTI) et du Programme d'aide gouvernementale à l'amélioration de l'efficacité du transport maritime, aérien et ferroviaire (PETMAF).
- 65) Encourager l'utilisation de sources d'énergie alternatives dans le transport maritime, dont le GNL.
- 66) Soutenir les initiatives du Plan d'action 2013-2020 sur les changements climatiques, liées à la protection du territoire maritime côtier et de ses écosystèmes.
- 67) Encourager les projets visant l'utilisation de sources d'énergie électrique, dont les projets de branchement à quai des ports de Montréal et de Québec.
- 68) Prolonger le crédit d'impôt remboursable pour la Gaspésie et certaines régions maritimes du Québec.
- 69) Appuyer les petites et moyennes entreprises (PME) du secteur maritime, notamment en diminuant leur fardeau fiscal.
- 70) Réaliser par l'entremise de la Société des traversiers du Québec (STQ), un plan d'action visant à augmenter son achalandage en favorisant le développement économique et touristique de toutes les régions qu'elle dessert.
- 71) Définir, par l'entremise de la STQ, des critères qui permettront au gouvernement d'évaluer les services existants et la possibilité d'intégrer de nouvelles traverses au sein de son réseau.

ÉTUDE DE CRÉDITS 2016-2017
DEMANDE DE RENSEIGNEMENTS PARTICULIERS DU DEUXIÈME GROUPE D'OPPOSITION
TABLE DES MATIÈRES

- 72) Travailler de concert avec le gouvernement fédéral et les communautés locales concernées, afin de résoudre les problématiques liées aux infrastructures maritimes du Nunavik, soit à leur entretien et à leur réhabilitation, au besoin.
 - 73) Mettre en place des moyens d'information, de consultation ou de concertation en vue de favoriser l'acceptabilité sociale et l'implication des collectivités.
 - 74) Favoriser le dialogue entre les différents représentants de l'industrie maritime, dans le but de faire prospérer l'économie maritime, notamment pour assurer un arrimage entre les actions du gouvernement et les besoins de l'industrie.
 - 75) Examiner comment le caractère unique des Îles-de-la-Madeleine peut être pris en compte adéquatement dans les actions gouvernementales, l'offre de service public et sa désignation officielle.
 - 76) Offrir des occasions pour revitaliser certains territoires en facilitant la mise en valeur du patrimoine maritime.
 - 77) Appliquer la Politique d'intégration des arts à l'architecture au plus grand nombre possible de projets d'infrastructures, réalisés dans le cadre de la Stratégie maritime.
 - 78) Faire la promotion de la culture et du patrimoine maritime, entre autres par le Plan culturel numérique ainsi que par le Répertoire du patrimoine culturel du Québec.
 - 79) Prioriser, dans le contexte de l'administration du programme d'aide aux immobilisations du ministère de la Culture et des Communications, les projets de maintien d'actifs d'équipements culturels associés au patrimoine maritime ou situés à l'intérieur de localités maritimes.
 - 80) Soutenir la démarche des jeunes désireux de s'établir dans les régions du Québec.
 - 81) Soutenir les municipalités confrontées à l'érosion des côtes du Saint-Laurent au moyen d'un programme d'aide de 8 millions de dollars pour 2015-2016.
 - 82) S'assurer que la révision des plans de régularisation des niveaux des eaux du Saint-Laurent est conforme aux intérêts du Québec.
- 49)** Copie à jour du document « *Stratégie maritime – Porteurs principaux et suivi qualitatif des actions* » détenu par le secrétariat et de tout autre document de suivi des actions et orientations relatives à la Stratégie maritime.

ÉTUDE DES CRÉDITS 2016-2017

DEMANDES DE RENSEIGNEMENTS PARTICULIERS DEUXIÈME GROUPE D'OPPOSITION FICHE EXPLICATIVE

Question 44

Titre

Coûts ventilés (par type de dépenses) de la mission économique à Milan à laquelle a participé le premier ministre le 25 janvier 2016 pour renforcer les partenariats économiques du Québec.

Exposé et statistiques (s'il y a lieu)

La réponse à cette question sera transmise par le Ministère des Relations internationales et de la Francophonie.

ÉTUDE DES CRÉDITS 2016-2017

DEMANDES DE RENSEIGNEMENTS PARTICULIERS DEUXIÈME GROUPE D'OPPOSITION FICHE EXPLICATIVE

Question 45

Titre

Le 3 mars 2016, le ministre délégué aux Affaires maritimes, Jean D'Amour annonçait un investissement de 300 millions de dollars pour le développement de zones industrialo-portuaires. Quels sont les projets qui bénéficient et bénéficieront de cette annonce pour les périodes 2014-2015, 2015-2016 et 2016-2017?

Exposé et statistiques (s'il y a lieu)

Le soutien financier aux zones industrialo-portuaires comprend une enveloppe d'intervention de 300 M\$ du Fonds de développement économique (FDE) prévue pour favoriser la réalisation de plus de 2,4 G\$ de projets industriels. Aucun financement n'a été attribué en 2015-2016, mais 17 projets sont présentement en analyse. Au 31 mars 2016, quatre ententes de collaboration ont été signées en vue de créer des zones industrialo-portuaires, soit celles de Bécancour, de Sorel-Tracy, de Port-Cartier et Baie-Comeau. Les seize zones industrialo-portuaires annoncées par le gouvernement devraient être officialisées, par des ententes de collaboration, d'ici la fin juin 2016.

ÉTUDE DES CRÉDITS 2016-2017

**DEMANDES DE RENSEIGNEMENTS PARTICULIERS
DEUXIÈME GROUPE D'OPPOSITION
FICHE EXPLICATIVE**

Question 46

Titre

Budget accordé, effectifs et bilan du Centre d'expertise et d'intervention d'urgence en mer, en cas de déversement d'hydrocarbures dans le golfe du Saint-Laurent.

Exposé et statistiques (s'il y a lieu)

Le Centre d'expertise sur la gestion des risques d'incident maritime (CEGRIM) n'est pas encore mis en place : aucun effectif dédié – aucun budget accordé – aucun bilan.

ÉTUDE DES CRÉDITS 2016-2017

DEMANDES DE RENSEIGNEMENTS PARTICULIERS DEUXIÈME GROUPE D'OPPOSITION FICHE EXPLICATIVE

Question 47

Titre

L'étude de faisabilité pour l'établissement du pôle logistique multifonctionnel à haute valeur ajoutée à Vaudreuil-Soulanges, en Montérégie, dont il est question dans ce communiqué du 6 juin 2014 : <http://11www.fil-information.gouv.qc.ca/Pages/Article.aspx?idArticle=220662588>.

Exposé et statistiques (s'il y a lieu)

Une étude, en lien direct avec celle mentionnée dans le communiqué de presse du 6 juin 2014, a été réalisée par le ministère de l'Économie, de l'Innovation et des Exportations.

Ce document n'est pas accessible en vertu de la Loi sur l'accès aux documents des organismes publics car il contient des données et informations stratégiques concernant la partie non gouvernementale.

ÉTUDE DES CRÉDITS 2016-2017

DEMANDES DE RENSEIGNEMENTS PARTICULIERS DEUXIÈME GROUPE D'OPPOSITION FICHE EXPLICATIVE

Question 48

Titre

L'État d'avancement, les sommes de chacun des grands axes (ou orientations) de la Stratégie maritime. Détail des actions entreprises, et le cas échéant des projets soutenus, par le secrétariat ou tout autre organisme qui en est responsable pour chacune de celles prévues au Plan d'action 2015-2020 :

- 1) Créer un nouveau programme, administré par le ministère des Transports, du Québec, pour soutenir les projets d'infrastructures portuaires et intermodales consacrés au transport des marchandises (somme de 200 millions de dollars a été prévue dans le budget 2015-2016).
- 2) Offrir un soutien financier de plus de 300 millions de dollars pour la construction de voies d'accès routier aux sites portuaires et multimodaux, d'infrastructures publiques en lien avec les pôles logistiques et d'infrastructures touristiques.
- 3) Travailler de concert avec le gouvernement fédéral afin d'optimiser sa participation dans les sites portuaires du Québec, notamment dans le cadre du Nouveau Plan Chantiers Canada.
- 4) Accroître le financement complémentaire du secteur privé dans les sites portuaires, en les modernisant et en augmentant leur capacité.
- 5) Réaliser une révision des zones inondables liées au Saint-Laurent.
- 6) Favoriser l'implantation de pôles logistiques avec l'appui de partenaires. Enveloppe globale de 400 millions de dollars sur cinq ans prévue au budget 2015-2016 : une enveloppe de 300 millions de dollars pour la prise de participation dans des projets de pôles logistiques et une enveloppe de 100 millions de dollars réservée par le gouvernement pour répondre aux besoins en infrastructures publiques, liés aux projets de logistique.
- 7) Faire la promotion des pôles logistiques québécois au Canada et à l'international.
- 8) Soutenir la grappe de la logistique et du transport, notamment en collaboration avec CargoM.
- 9) Soutenir financièrement les projets d'investissements privés des zones industrialo — portuaires au Québec, au moyen d'une enveloppe de 300 millions de dollars, prévue au Fonds du développement économique (FDE).
- 10) Entreprendre des travaux de décontamination de terrains qui sont sous la responsabilité du gouvernement, afin de les rendre disponibles pour des investissements dans des zones industrialo-portuaires.
- 11) Faire la promotion des zones industrialo-portuaires et la prospection des investissements à l'international.
- 12) Offrir une déduction additionnelle pour amortissement de 50 % aux armateurs québécois à l'égard des travaux de construction ou de rénovation de navires qui sont réalisés par des chantiers maritimes québécois.
- 13) Offrir une réserve libre d'impôt destinée aux armateurs québécois pour financer les travaux d'entretien, de rénovation ou de construction de navires qu'ils confieront à un chantier maritime québécois.
- 14) Maintenir le crédit d'impôt remboursable pour la construction ou la transformation de navires.
- 15) Déterminer d'autres moyens financiers pour aider l'industrie navale, notamment des solutions de rechange pour la caution et les garanties concernant la construction navale.
- 16) Travailler de concert avec le gouvernement fédéral afin que les chantiers maritimes québécois participent au renouvellement de la flotte de navires canadiens.
- 17) Consacrer une enveloppe de 50 millions de dollars à même le Fonds du développement économique (FDE) pour l'essor des chantiers maritimes au Québec.

- 18) Confier à la Table du Québec sur le transport maritime courte distance le mandat de réaliser une étude sur l'identification des créneaux potentiels de développement ainsi que sur les conditions de réussite.
- 19) Encourager l'utilisation du transport maritime pour les sources d'énergie alternatives, dont le gaz naturel liquéfié (GNL).
- 20) Maintenir les programmes d'aide et les incitatifs fiscaux qui soutiennent, notamment, l'industrie du TMCD.
- 21) Soutenir la mise en œuvre de la Stratégie de mise en valeur du Saint-Laurent touristique 2014-2020 et son plan d'action 2014-2017.
- 22) Investir 30 millions de dollars sur trois ans, pour des projets touristiques qui seront aménagés le long des rives du Saint-Laurent.
- 23) Offrir un soutien financier de 86 milliards de dollars pour favoriser l'essor du tourisme maritime en appuyant le tourisme de croisière à Montréal et à Québec, incluant 20 millions de dollars pour la réhabilitation, à des fins touristiques, de la gare maritime et de la jetée Alexandra, à Montréal, 35 millions de dollars pour le projet de reconfiguration et d'agrandissement du terminal de croisières Ross Gaudreault, à Québec; 31 millions de dollars pour le réaménagement du site Dalhousie, à Québec.
- 24) Consacrer une enveloppe de 21,6 millions de dollars pour la mise en valeur de certains attraits naturels du Saint-Laurent.
- 25) Mettre sur pied un Bureau de l'offre touristique maritime à même les ressources actuelles du ministère du Tourisme, dont l'expertise sera mise à profit pour assurer la mise en œuvre du volet touristique de la Stratégie maritime.
- 26) Développer le potentiel du tourisme maritime, dont les escales de croisières reconnues de part et d'autre du 49e parallèle, en soutenant des projets de développement d'entreprises et d'accueil touristique.
- 27) Valoriser certains patrimoines bâtis ou éléments du paysage maritime, notamment dans l'attribution de statuts légaux aux éléments du patrimoine bâti des localités pourvues d'une infrastructure portuaire, conformément aux processus légaux, afin de les rendre admissibles au Fonds du patrimoine culturel du Québec.
- 28) Consacrer, à compter de l'exercice financier 2017-2018, une enveloppe de 250 000 dollars par exercice financier, pour une période de trois ans, pour un investissement total de 750 000 dollars, afin de soutenir des initiatives de mise en valeur du patrimoine maritime des milieux visés à travers les ententes de développement culturel.
- 29) Soutenir la mise en œuvre du Plan d'action 2013-2018 : développer notre industrie des pêches et de l'aquaculture commerciales.
- 30) Soutenir et miser sur les biotechnologies marines par l'intermédiaire d'organismes tels le Centre de recherche sur les biotechnologies marines (CRBM), Merinov et l'Institut des sciences de la mer de Rimouski (ISMER).
- 31) Soutenir les efforts des flottilles de pêche désirant obtenir des écocertifications.
- 32) Appuyer les efforts visant une gestion durable des stocks de poissons et autres ressources halieutiques.
- 33) Maintenir des mesures encourageant la relève, comme les exemptions de gain en capital et le programme de relève pour les jeunes pêcheurs et pêcheuses.
- 34) Maintenir l'appui financier de 15 millions de dollars sur les trois prochaines années, pour soutenir l'industrie des pêches et de l'aquaculture commerciales.
- 35) Prolonger le crédit d'impôt remboursable pour la Gaspésie et certaines régions maritimes du Québec.
- 36) Favoriser le tourisme à bord des bateaux de pêche.
- 37) Soutenir les initiatives visant la relance de l'industrie du loup marin (phoque).
- 38) Créer une table de concertation pour assurer une meilleure adéquation entre les besoins de main-d'œuvre qualifiée et l'offre de la formation et le soutien au développement des compétences.
- 39) Diversifier et adapter l'offre de formation en partenariat avec les acteurs du milieu de l'enseignement, notamment les commissions scolaires et les centres de formation spécialisés, tels que l'Institut maritime du Québec (IMQ) et l'École des pêches et de l'aquaculture du Québec (ÉPAQ).
- 40) Élaborer un programme d'études conduisant au diplôme d'études professionnelles (DEP) dans le domaine du matelotage, afin de répondre aux besoins de l'industrie maritime.
- 41) Promouvoir les professions reliées au monde maritime et offrant de bonnes perspectives d'insertion au marché du travail.

- 42) Investir 15 millions de dollars pour les cinq prochaines années pour le développement des compétences de la main-d'œuvre.
- 43) Créer le Réseau Québec maritime (RQM) qui unira les structures de recherche ou d'innovation déjà existantes et la variété des expertises requises pour faire face aux enjeux maritimes. Une somme de 2,2 millions de dollars a été prévue à cette fin, dans le budget 2015-2016.
- 44) Mettre sur pied et implanter un institut France-Québec sur les questions maritimes, une association qui permettra d'unir les forces vives de la France et du Québec en un espace commun; codirigé et voué au partage d'expertises et de connaissances. Une somme de 1,1 million de dollars a été prévue à cette fin, dans le budget 2015-2016.
- 45) Pourvoir une aide financière directe de 4,1 millions de dollars, afin de soutenir des projets d'innovation en entreprise, notamment dans le secteur des biotechnologies marines.
- 46) Soutenir la recherche appliquée et l'innovation, notamment dans le cadre de partenariats avec l'entreprise privée, par l'entremise d'une enveloppe de 5 millions de dollars.
- 47) Travailler à déterminer des pistes pour favoriser le transfert de technologies.
- 48) Stimuler l'innovation, la recherche et l'établissement de nouveaux marchés dans le secteur des ressources biologiques marines.
- 49) Procéder à des enquêtes économiques afin de quantifier et de qualifier l'ensemble des activités liées à l'économie maritime du Québec.
- 50) Encourager les centres d'excellence québécois à établir des partenariats avec des centres de recherche internationaux.
- 51) Réserver une somme annuelle de 1 million de dollars pendant cinq ans, à même le programme Exportation d'Export Québec, en vue d'appuyer le développement des marchés pour les entreprises québécoises et les créneaux d'excellence associés à des secteurs d'activité prévus à la Stratégie maritime.
- 52) Faire la promotion, à l'échelle internationale, des ports commerciaux du Québec.
- 53) Réaliser une stratégie d'attraction des investissements directs étrangers au Québec, de concert avec les ministères et organismes gouvernementaux, dont le ministère de l'Économie, de l'Innovation et des Exportations, le ministère des Relations internationales et de la Francophonie et Investissement Québec.
- 54) Atteindre les engagements internationaux de la Convention sur la diversité biologique en créant, en collaboration et en concertation avec le gouvernement fédéral, un réseau représentatif d'aires marines protégées couvrant au moins 10 % de la superficie marine, entre autres, en ajoutant, au Québec, des aires marines protégées répondant, notamment, aux enjeux de biodiversité et d'espèces à statut précaire du Saint-Laurent, dont le béluga.
- 55) Mener à terme les négociations avec le gouvernement fédéral devant conduire à la création d'une aire marine protégée au banc des Américains, en Gaspésie.
- 56) Poursuivre les travaux d'analyse et entreprendre une démarche de concertation des différents acteurs des Îles-de-la-Madeleine, en vue de la désignation possible d'une aire marine protégée.
- 57) Poursuivre les efforts de la stratégie d'intervention au lac Saint-Pierre visant à restaurer la qualité de l'écosystème et à assurer la durabilité des pêcheries qui y sont associées.
- 58) Structurer une approche visant à doter le Québec d'une capacité d'intervention adéquate pour contrer les menaces posées par les espèces aquatiques envahissantes, notamment les carpes asiatiques en provenance des Grands Lacs. Cette approche inclut la prévention, la détection précoce et les actions de contrôle et d'éradication.
- 59) Organiser un atelier de spécialistes sur la sécurité du transport maritime réunissant les principaux ministères provinciaux et fédéraux concernés par les efforts de préparation et de planification des interventions sur le territoire maritime du Québec.
- 60) Soutenir la recherche et l'acquisition de connaissances et l'élaboration d'outils en soutien à l'expertise et à la prise de décision municipale et gouvernementale aux fins de préparation et d'intervention d'urgence à l'échelle locale, régionale et provinciale relativement au déversement des hydrocarbures sur le territoire maritime du Québec. À cet égard, l'appui du gouvernement sera de 3,4 millions de dollars au cours des cinq prochaines années.
- 61) Poursuivre les travaux visant la mise en place d'une gestion intégrée des risques liés aux incidents maritimes potentiels, dans le respect de l'approche et des principes du système québécois de sécurité civile.

SOURCE : Secrétariat aux affaires maritimes

- 62) Créer un centre d'expertise aux Îles-de-la-Madeleine, spécialisé dans la prévention, la préparation et les interventions d'urgence environnementale relativement au déversement maritime de matières dangereuses sur le Saint-Laurent.
- 63) Accompagner les municipalités dans la mise à niveau de leur plan d'urgence pour réduire les impacts d'un incident impliquant un navire de croisière, en favorisant le partage des responsabilités des divers intervenants interpellés.
- 64) Appuyer des initiatives dans le cadre du Programme visant la réduction ou l'évitement des émissions de gaz à effet de serre par le développement du transport intermodal (PREGTI) et du Programme d'aide gouvernementale à l'amélioration de l'efficacité du transport maritime, aérien et ferroviaire (PETMAF).
- 65) Encourager l'utilisation de sources d'énergie alternatives dans le transport maritime, dont le GNL.
- 66) Soutenir les initiatives du Plan d'action 2013-2020 sur les changements climatiques, liées à la protection du territoire maritime côtier et de ses écosystèmes.
- 67) Encourager les projets visant l'utilisation de sources d'énergie électrique, dont les projets de branchement à quai des ports de Montréal et de Québec.
- 68) Prolonger le crédit d'impôt remboursable pour la Gaspésie et certaines régions maritimes du Québec.
- 69) Appuyer les petites et moyennes entreprises (PME) du secteur maritime, notamment en diminuant leur fardeau fiscal.
- 70) Réaliser par l'entremise de la Société des traversiers du Québec (STQ), un plan d'action visant à augmenter son achalandage en favorisant le développement économique et touristique de toutes les régions qu'elle dessert.
- 71) Définir, par l'entremise de la STQ, des critères qui permettront au gouvernement d'évaluer les services existants et la possibilité d'intégrer de nouvelles traverses au sein de son réseau.
- 72) Travailler de concert avec le gouvernement fédéral et les communautés locales concernées, afin de résoudre les problématiques liées aux infrastructures maritimes du Nunavik, soit à leur entretien et à leur réhabilitation, au besoin.
- 73) Mettre en place des moyens d'information, de consultation ou de concertation en vue de favoriser l'acceptabilité sociale et l'implication des collectivités.
- 74) Favoriser le dialogue entre les différents représentants de l'industrie maritime, dans le but de faire prospérer l'économie maritime, notamment pour assurer un arrimage entre les actions du gouvernement et les besoins de l'industrie.
- 75) Examiner comment le caractère unique des Îles-de-la-Madeleine peut être pris en compte adéquatement dans les actions gouvernementales, l'offre de service public et sa désignation officielle.
- 76) Offrir des occasions pour revitaliser certains territoires en facilitant la mise en valeur du patrimoine maritime.
- 77) Appliquer la Politique d'intégration des arts à l'architecture au plus grand nombre possible de projets d'infrastructures, réalisés dans le cadre de la Stratégie maritime.
- 78) Faire la promotion de la culture et du patrimoine maritime, entre autres par le Plan culturel numérique ainsi que par le Répertoire du patrimoine culturel du Québec.
- 79) Prioriser, dans le contexte de l'administration du programme d'aide aux immobilisations du ministère de la Culture et des Communications, les projets de maintien d'actifs d'équipements culturels associés au patrimoine maritime ou situés à l'intérieur de localités maritimes.
- 80) Soutenir la démarche des jeunes désireux de s'établir dans les régions du Québec.
- 81) Soutenir les municipalités confrontées à l'érosion des côtes du Saint-Laurent au moyen d'un programme d'aide de 8 millions de dollars pour 2015-2016.
- 82) S'assurer que la révision des plans de régularisation des niveaux des eaux du Saint-Laurent est conforme aux intérêts du Québec.

Exposé et statistiques (s'il y a lieu)

Selon les informations disponibles au SAM, moins de dix mois se sont écoulés depuis le dévoilement de la Stratégie maritime, et déjà 45 projets ont été confirmés totalisant des investissements de près de 730 M\$. Ces projets, qui relèvent directement de la Stratégie ou qui concourent à sa réalisation, ont sollicité des contributions du Gouvernement du Québec d'à peine 96 M\$.

Le tableau suivant ventile le nombre et les montants investis par le Gouvernement du Québec dans le cadre de la Stratégie, selon les informations transmises par les ministères responsables. Ces projets sont regroupés par secteur :

| Secteurs | Nombre de projets | Valeur Totale | Contribution du Gouvernement du Québec |
|----------------------------------|-------------------|---------------|--|
| Transports | 7 | 443,8 M\$ | 3,6 M\$ |
| Énergie et ressources naturelles | 2 | 124,5 M\$ | 53,8 M\$ |
| Économie et innovation | 8 | 84,4 M\$ | 4,4 M\$ |
| Tourisme | 18 | 63,2 M\$ | 21,5 M\$ |
| Pêches et aquacultures | 6 | 13,7 M\$ | 12,7 M\$ |
| Environnement | 4 | 0,2 M\$ | 0,1 M\$ |

La Stratégie maritime comporte trois orientations qui regroupent l'ensemble des 82 éléments listés dans la présente question. Ci-dessous, un état d'avancement consolidé dans la réalisation des actions reliées à ces orientations :

Orientation 1 : Développer l'économie maritime de manière durable :

Les activités réalisées ont permis d'avancer dans la mise en œuvre et la réalisation de plusieurs objectifs, notamment :

Secteur des transports :

- La mise en place du Programme de soutien aux investissements dans les infrastructures de transport maritime (PSIITM), doté d'une enveloppe d'intervention de 200 M\$ et administré par le Ministère des Transports, de la Mobilité durable et de l'Électrification des transports.
- L'étude sur le développement du transport maritime à courte distance (TMCD) a été confiée à la Table du Québec sur le TMCD.

Secteur de l'économie et de l'innovation :

- Le gouvernement a confirmé une enveloppe de 300 M\$ issue du Fonds du développement économique pour appuyer des projets d'investissement privés dans les zones industrialo-portuaires. Ce soutien se fera dans le cadre du programme ESSOR, administré conjointement par le Ministère de l'Économie, de la Science et de l'Innovation et Investissement Québec.
- Le gouvernement est en voie de conclure une entente avec le Fonds de solidarité FTQ afin de gérer conjointement une enveloppe de 300 M\$, dont 100 M\$ proviendront du Fonds de solidarité FTQ.
- Le projet de loi 85 (Loi visant l'implantation de deux pôles logistiques et d'un corridor de développement économique aux abords de l'autoroute 30 ainsi que le développement des zones industrialo-portuaires de la région métropolitaine de Montréal) a été présenté à l'Assemblée nationale le 4 décembre 2015.
- Plusieurs activités de promotion des pôles logistiques et de la Stratégie maritime ont été réalisées, notamment dans le cadre de la mission ministérielle en Europe, 21 au 26 septembre 2015 et de la mission du premier ministre à Chicago les 29 et 30 octobre 2015.

Exposé et statistiques (s'il y a lieu)

- Dans le but de faire participer les chantiers maritimes québécois au renouvellement de la flotte de navires canadiens, le Gouvernement du Québec est notamment intervenu auprès du gouvernement fédéral pour appuyer l'octroi d'un contrat dont la valeur est de 700 M\$ à Chantier Davie Canada (Project Resolve Inc.)
- L'entente de financement du « Centre d'Innovation de l'aquaculture et des pêches du Québec (Merinov) » a été renouvelée pour trois ans, pour une valeur globale de 12,5 M\$. Pour l'année 2015-2016, un montant de 2,038 M\$ a été octroyé.
- Les négociations avancent bien afin de créer le Réseau Québec maritime (RQM) – un organisme qui regroupera sous une même enseigne toutes les spécialités scientifiques liées au monde maritime – ainsi qu'un institut France-Québec en recherche et innovation dans le secteur maritime.
- Un soutien de 3,8 M\$ a été offert pour encourager l'innovation en entreprise et les projets de recherche dans le domaine maritime. En effet, la convention du Centre de recherche sur les biotechnologies marines (CRBM) a été renouvelée pour cinq ans et des projets de l'Institut des sciences de la mer de Rimouski ont été approuvés.
- Les travaux qui visent à accélérer le développement de la filière québécoise des biotechnologies marines – un créneau industriel à fort potentiel en termes de retombées économiques – avancent bien. De plus, la Ville de Rimouski organisera en 2017 le congrès international « BioMarine Business Convention ».
- Plusieurs ententes de partenariats de recherche au niveau international ont été signées, notamment par l'ISMER, le CRBM et le Centre Interdisciplinaire de Développement en Cartographie des Océans (CIDCO).

Secteur du tourisme :

- Le programme « Stratégie maritime – Volet Tourisme » doté d'une enveloppe de 30 M\$ est mis en place. Une quinzaine de projets ont bénéficié de plus de 11 M\$ d'aides financières.
- Des aides financières totalisant 10 M\$ pour des infrastructures d'établissements de plein air ont été octroyées pour les sites des parcs du Bic et des chutes Montmorency.

Secteur des pêches et de l'aquaculture :

- Le ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation met en œuvre différents programmes dans le secteur de la pêche et de l'aquaculture commerciales afin de renforcer la capacité d'innovation de l'industrie et du secteur en appuyant notamment les partenariats entre les entreprises, les institutions de recherche et les autres acteurs du système d'innovation. Le MAPAQ appuie également le développement des entreprises de transformation des produits marins et des entreprises de pêche, de mariculture et de pisciculture. Il apporte aussi un appui financier aux projets d'intérêts collectifs (développement de marchés, commercialisation, développement durable).

Orientation 2 : Protéger le territoire maritime et ses écosystèmes :

Plusieurs avancées concourent à la mise en œuvre des actions prévues à la Stratégie maritime, notamment :

Secteur des transports :

- Les principaux ministères provinciaux et fédéraux concernés par le territoire maritime du Québec unissent leurs efforts pour favoriser et encadrer les échanges de connaissances sur la sécurité du transport maritime d'hydrocarbures. Ils mènent les travaux menant à la création du futur centre d'expertise aux Îles-de-la-Madeleine (CEGRIM).

Exposé et statistiques (s'il y a lieu)

- Afin d'encourager l'utilisation du gaz naturel liquéfié (GNL) dans le transport maritime, le gouvernement a octroyé des aides financières à deux projets de construction de navires pour le vrac liquide, et ce, dans le cadre du Programme d'aide à l'amélioration de l'efficacité du transport maritime aérien et ferroviaire (PETMAF).

Secteur de l'environnement :

- Une entente-cadre avec le gouvernement fédéral est en cours d'élaboration pour contribuer à l'atteinte de l'objectif du Québec de désigner des aires marines protégées couvrant 10 % de sa superficie maritime.
- Le Québec est en train d'élaborer une stratégie pour se doter d'une capacité d'intervention adéquate face aux menaces posées par les espèces aquatiques envahissantes, notamment les carpes asiatiques.

Orientation 3 : Améliorer la qualité de vie des citoyens et des citoyennes :

Les actions mises en œuvre ont déjà permis la réalisation de certains objectifs, parmi celles-ci :

Secteur des transports :

- Un montant de 5 M\$ est réservé pour les projets des traverses intermédiaires dans le cadre du nouveau programme PSITM du MTMDET.
- Dans le but de favoriser le dialogue entre les représentants de l'industrie maritime, le gouvernement maintient le Forum de concertation sur le transport maritime qui se rencontre deux fois par an. Il s'est également impliqué dans la Journée maritime québécoise organisée par la Société de développement économique du Saint-Laurent (SODES) et les Armateurs du Saint-Laurent. Cette activité annuelle s'est tenue à l'Assemblée nationale le 27 octobre 2015. De plus, le ministre et le Secrétariat aux affaires maritimes participent aux journées sur la Stratégie maritime, organisées par la publication Les Affaires.

Secteur de l'économie et de l'innovation :

- Le projet de Loi 83 (Loi modifiant diverses dispositions législatives en matière municipale concernant notamment le financement politique) déposé le 1^{er} décembre 2015, renferme une disposition qui prévoit une désignation officielle réservée aux Îles-de-la-Madeleine, pour leur reconnaître le caractère unique. L'adoption de ce projet de Loi serait ainsi la première étape vers une bonification de l'offre de service gouvernementale à cette agglomération.

ÉTUDE DES CRÉDITS 2016-2017

DEMANDES DE RENSEIGNEMENTS PARTICULIERS DEUXIÈME GROUPE D'OPPOSITION FICHE EXPLICATIVE

Question 49

Titre

Copie à jour du document « *Stratégie maritime – Porteurs principaux et suivi qualitatif des actions* » détenu par le secrétariat et de tout autre document de suivi des actions et orientations relatives à la Stratégie maritime.

Exposé et statistiques (s'il y a lieu)

Le document demandé s'avère un document de travail, qui a été produit par le Secrétariat aux affaires maritimes (SAM) dans le cadre d'une rencontre de coordination de la Stratégie maritime.

Pour le suivi des actions et orientations relatives à la Stratégie maritime, veuillez référer à la réponse de la question 48.